



CATALOGUE PRODUITS

Édition 2026

Nos valeurs.....03

Notre histoire.....04

Notre réseau.....05

Certifications.....06

Valeurs assurables 07

La signature Fichet Bauche.....08

Notre engagement durable.....09

Coffres-forts multi-résistances

Cl. 0 - Complice à emmurer.....10

Cl. 0 - Complice.....12

Cl. I - Hélios Style.....14

Cl. I II III - Carena.....16

Cl. IV V VI - InviKtus.....18

Coffres-forts mono résistance

Cl. 0 - Complice BO.....20

Cl. I II III - Milium.....22

Cl. IV V - Atrius.....24

Eq. V - GVX.....26

Coffres-forts de transfert de fonds

Cl. I II III - Milium Double Porte.....28

Cl. I II III - Milium DTM.....30

Coffres-forts de dépôt de fonds

Eq. 0 - Complice BO Tirelire.....32

Eq. I - Milium Tirelire.....34

Eq. I - Milium Dépôt Express.....36

Cl. I II III - Milium DFX.....38

Cl. IV - Atrius DFX.....40

Coffres de dépôt de fonds temporisé

 Alisea.....42

Armoires fortes pour clés

IGI1300 - C30/C100.....44

Armoires fortes sécurisées

IGI1300 - Enigma II.....46

Armoires fortes ignifuges papier

S120P - Celsia.....48

Armoires fortes ignifuges informatique

S120DIS - Diva 50

Chambres fortes, portes fortes et compartiments

Cl. IV - XI - Optura.....52

Certification & Garantie.....54

Label French Fab.....55

Logistique.....56

Fichet Connect Locks.....59

Contact.....60

CGV.....61

LE SAVOIR-FAIRE, AVEC ENGAGEMENT

Nous possédons un savoir-faire historique et unique, aussi secret que différenciant.

Nos forces : une maîtrise technique, la quête d'innovation, l'implication et la mobilisation de nos équipes, engagées au service de la qualité de nos produits.

Ces forces, nous les détenons parce que nous faisons le choix de maîtriser toutes les étapes de fabrication, dans le pur respect de hauts critères d'exigence. Sourcing matières, R&D produits, formation des équipes, production, maintenance, conseil, service... rien n'est laissé au hasard.

LA CONFIANCE, AVEC DÉTERMINATION

Nous proposons plus que des systèmes de protection de biens à nos clients : notre métier est basé sur leur confiance et leur sérénité.

Un métier où les savoirs, nos expertises et expériences sont au service de résultats concrets et de niveaux de performance importants. Pour cela, nous pouvons compter sur la grande confiance en nos équipes, sur une relation solide entre nos vendeurs, distributeurs et nos clients et sur un alliage d'empathie, de pugnacité et d'agilité dans chacune de nos relations.

L'EXCELLENCE, AVEC RESPONSABILITÉ

Nous sommes intransigeants sur la qualité de nos produits, de nos matériaux, de nos serrures, etc.

Nous nous mobilisons pour maintenir une posture historique de référent et leader sur le marché, en visant un haut niveau d'exigence et donc de qualité. Ces choix ne sont cependant en rien au détriment de nos engagements RSE pour toujours chercher à penser plus durablement nos modes de production et nos achats, à recycler nos matériaux, économiser l'énergie, écoconcevoir au maximum nos produits. Tout est alors question d'équilibre et de responsabilité.

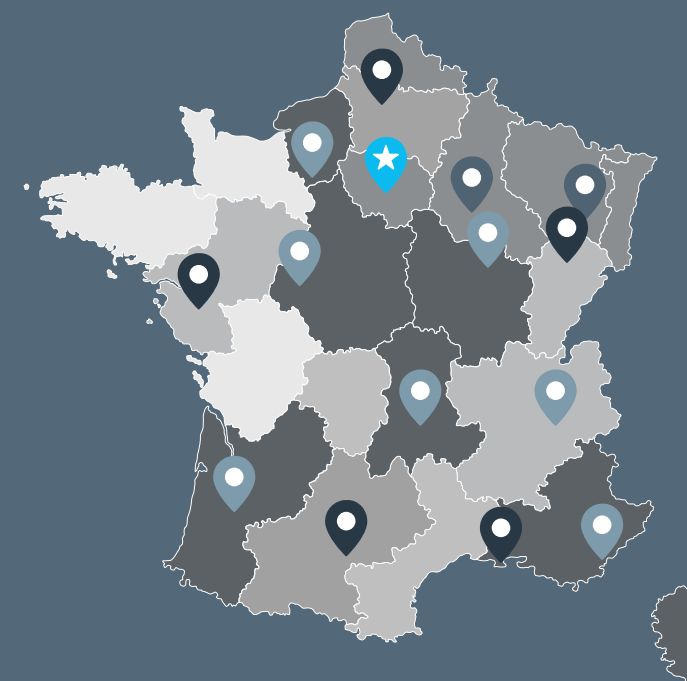


UNE PRÉSENCE NATIONALE, PROCHE DE VOUS

Grâce à un réseau territorial dense, Fichet Bauche assure une proximité réelle et une réactivité optimale partout en France. Nos 14 agences commerciales et techniques, réparties stratégiquement sur l'ensemble du territoire, garantissent un accompagnement de proximité à chaque étape de votre projet de stockage sécurisé.

Nos techniciens spécialisés, experts en solutions de sécurisation physique (coffres-forts, armoires ignifuges, systèmes de stockage sensible), mettent leur savoir-faire au service de votre tranquillité d'esprit. Qu'il s'agisse d'installation ou de maintenance, leur expertise locale garantit des interventions efficaces, rapides et conformes aux exigences les plus strictes.

-  **Siège social**
-  **Usine**
-  **Agence principale**
-  **Agence secondaire**



L'HISTOIRE D'UNE MARQUE INNOVANTE DEPUIS 2 SIÈCLES

En 1825, Alexandre Fichet invente la première serrure incrochetable et le premier coffre-fort. Quelques années plus tard, Auguste-Nicolas Bauche crée un coffre-fort qui résiste au feu.

Deux inventeurs de génie, qui ensemble révolutionnent le monde de la sécurité et placent depuis toujours la R&D au cœur de notre marque.

200 ans plus tard, nous avons su préserver leur héritage et continuons de créer, produire, conseiller et commercialiser des coffres-forts, armoires et portes fortes les plus performants du marché.

Notre équipe R&D tient une place centrale au sein de la chaîne de valeur de notre usine française.

Toujours à la pointe, nous sommes en constante recherche de nouveaux matériaux et développons des « recettes » exclusives Fichet Bauche, au service de la haute performance de nos produits et de leur niveau de résistance.

Fichet Bauche®
Une marque  **FICHET**

L'art de la sécurité, avec passion.

Un accompagnement sur mesure pour vos équipements de stockage sécurisé

Fichet Bauche propose une offre de services complète, conçue pour assurer la pérennité et la performance de vos équipements de sécurité :

- **installation sur site** par des équipes formées aux spécificités des produits de stockage sécurisé,
- **maintenance curative rapide**, avec un stock de pièces certifiées constructeur et des délais d'intervention optimisés,
- **maintenance préventive planifiée**, pour maximiser la durée de vie de vos coffres-forts, armoires fortes ou ignifuges.

Chaque client bénéficie d'un **chef de projet dédié**, d'un **centre de relation client réactif** (prise en charge téléphonique en moins de 60 secondes) et d'un **support technique spécialisé** par typologie de produit.

Grâce à cette organisation rigoureuse, Fichet Bauche s'affirme comme un **partenaire de confiance**, alliant proximité terrain et excellence technique, pour la **sécurisation de vos biens les plus précieux**.

LA SÉCURITÉ, PROUVÉE ET CERTIFIÉE

Un coffre-fort n'a
de valeur que si
sa résistance est
reconnue.

C'est pourquoi chaque modèle Fichet Bauche, développé par notre R&D et produit dans nos ateliers en France, est testé puis certifié en France par le **CNPP***, membre de l'Association européenne **EFSG****.

NORMES EUROPÉENNES EN 1143-1, EN 1300 ET EN 15659 :

Elles définissent le niveau de résistance aux effractions d'un coffre-fort et de sa serrure de haute sécurité, ainsi que la résistance aux incendies.

MENTIONS T2, EX ET CD :

Des protections
supplémentaires
intégrées dans l'A2P

- ❖ **T2** = niveau de résistance renforcé contre des attaques modernes
- ❖ **EX** = résistance prouvée face aux attaques à l'explosif solide
- ❖ **CD** = protection dédiée aux attaques à la carotteuse diamant

* **CNPP** : Centre National de Prévention et de Protection (France), organisme de référence en sécurité reconnu par les assureurs.

** **EFSG** : European Fire and Security Group, association des laboratoires et organismes de certification en Europe pour les secteurs de l'incendie et de la sécurité.

*****ECB-S** : L'organisme européen de certification (ECB) est un organisme de certification accrédité ISO/IEC 17065 qui délivre des certificats ECB-S pour les produits de l'industrie de la sécurité.

SERRURES A2P CLASSES A, B, C ET D :

Chaque serrure bénéficie de la certification A2P adaptée à votre coffre-fort, héritage de l'expertise fondée par M. Bauche et M. Fichet.

CERTIFICATION LFS DE L'ECB-S*** :

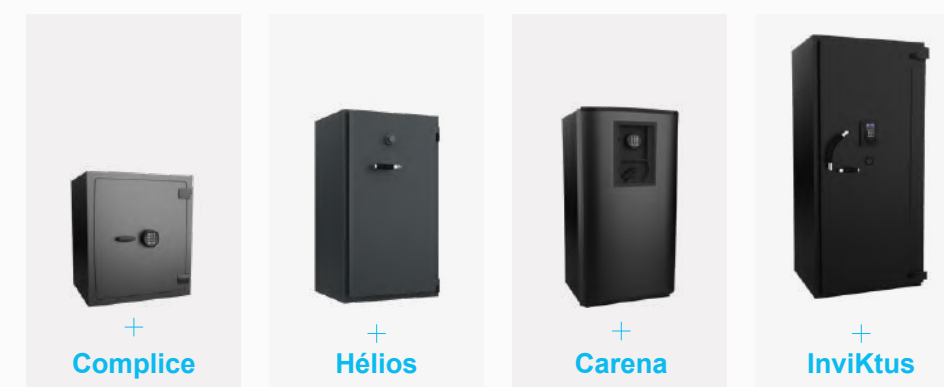
Garantit la résistance à l'incendie du coffre-fort, et la protection des documents qu'il contient.

En choisissant Fichet Bauche et ses 200 ans de savoir-faire, vous avez la certitude que vos biens sont protégés selon les normes les plus exigeants du marché.

CLASSE 0 À VI C'EST LA VALEUR DE VOS BIENS QUI DÉCIDE

Coffres-forts	Classes de coffres-forts	Valeurs assurables*
Complice / Complice BO	0 T2	8 000 €
Millium / Carena / Hélios	I T2	25 000 €
Millium / Carena	II T2	35 000 €
Millium / Carena	III T2	55 000 €
Atrius / InviKtus	IV T2	110 000 €
Atrius / InviKtus	V T2	200 000 €
InviKtus	VI T2	300 000 €

Gamme Premium, multi-résistance :



Gamme Professionnelle, mono-résistance :



*Valeurs assurables de référence pour la France. / ** Label français délivré par le CNPP et reconnu par les groupements d'assurances qui définissent un montant assurable indicatif par classe de résistance.

UN NIVEAU D'EXIGENCE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

COMPLICE

Protection certifiée contre le vol et le feu

- ✦ Certification A2P Classe 0 T2 contre l'effraction – norme EN 1143-1
- ✦ Certification ECB-S LFS 30P contre l'incendie – norme EN 15659
- ✦ Certification A2P classe A/B contre le crochetage – norme EN1300
- ✦ Valeur assurable jusqu'à 8 000 €

Notre engagement

Produits conçus et fabriqués en France, à Bazancourt depuis 1904

Qualité et savoir-faire maîtrisés à chaque étape (ISO9001/14001/45001)

Conception innovante par notre R&D intégrée à notre usine

Expertise de maître serrurier et service après-vente de proximité

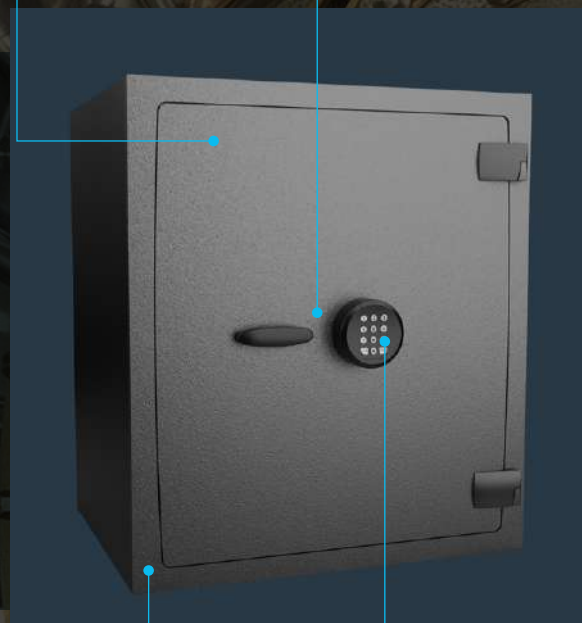
SIGNATURE FB

Composite haute performance développé par notre R&D interne

Serrures +FB certifiées A2P, également conçues et fabriquées en France

Bouclier anti-perçage & verrouillage sur toute la hauteur pour une protection optimum de la porte

Protection intelligente : délateurs automatiques activés en cas d'attaques fines



Matériaux haute performance pour résister aux attaques les plus destructrices

Serrure de haute sécurité, pour résister aux tentatives de crochetage

Résistance au feu : protection des documents lors d'un incendie

Pêne et accrochage arrière toute hauteur, pour empêcher l'arrachage de la porte



Certification A2P/EFSG et ECB-S

NOTRE ENGAGEMENT DURABLE

La RSE, une dimensions clé de notre stratégie

Pour concevoir nos produits, nous cherchons à penser plus durablement nos modes de production et nos achats, à recycler nos matériaux, économiser l'énergie, écoconcevoir au maximum nos produits.

-13,74%

✦ Grâce à notre programme environnemental, nous avons réduit nos émissions de gaz à effet de serre de 922 tonnes de CO₂, représentant -13,74% de nos émissions.

-233 MWh

✦ Fichet Group a réduit de 233 MWh sa consommation d'énergie, ce qui représente un gain de 2,4%.

131 m³

✦ Fichet Group a économisé 131 m³ d'eau, c'est-à-dire 4,4% de sa consommation totale.

-5,3 %

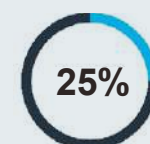
✦ Fichet Group a diminué de 5,3% ses déchets dangereux.

Afin de constamment progresser dans notre démarche RSE, nous nous faisons évaluer annuellement par une plateforme indépendante (EcoVadis) sur nos performances RSE.

Sur l'échelle de notation EcoVadis, Fichet Group a atteint un niveau d'engagement « Platinum » améliorant ses performances depuis plus de trois ans.

Coffres-forts & Développement durable

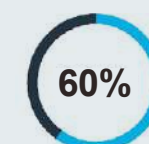
Nous utilisons des composants provenant de matériaux recyclés afin de fabriquer nos coffres-forts :



de l'acier utilisé pour les coffres forts provient d'acier recyclé.



du poids d'un coffre-fort est issu de matériaux recyclés.



de l'emballage utilisé pour les coffres forts provient de matériaux recyclés.



91%

de la masse d'un coffre-fort est composée de matériaux facilement recyclables.

Qualité & Sécurité

Nous exigeons des usines et des unités de vente qu'elles améliorent continuellement la qualité dans tous les métiers afin d'atteindre l'excellence en termes de satisfaction client.

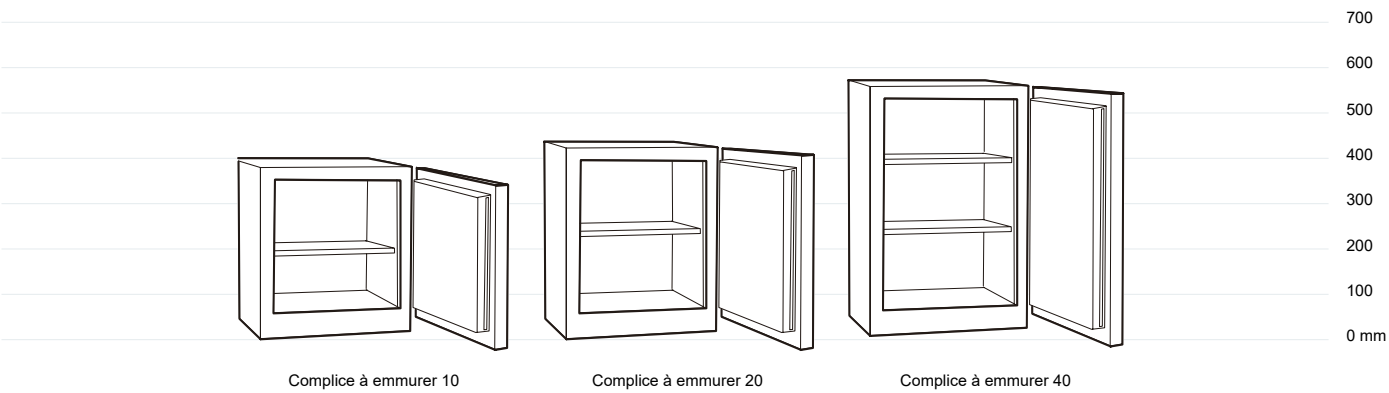
Toutes les sociétés du groupe Fichet en France et en Belgique sont certifiées ISO 9001. De plus, nos deux usines françaises sont certifiées ISO 14001 (protection de l'environnement) et 45001 (santé et sécurité du personnel).

COMPLICE À EMMURER

Protection contre le vol et le feu



Complice est une gamme de coffres-forts, offrant aux particuliers et aux entreprises une résistance à l'effraction et au feu et une ergonomie d'utilisation au quotidien. Le Complice a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles	Complice à emmurer 10	Complice à emmurer 20	Complice à emmurer 40
Volumes (L)	13	20	43
Dimensions extérieures (mm) <i>hors pivots</i>	Hauteur	360	360
	Largeur	455	455
	Largeur porte ouverte à 180°	841	841
	Profondeur (hors poignée/serrure)	256	336
Dimensions intérieures (mm)	Profondeur totale porte ouverte à 90°	670	750
	Hauteur	260	260
	Largeur sur tablette	360	360
	Largeur de passage	311	311
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	270	270
Poids (kg)	Profondeur	140	220
		27	32
Nombre de tablettes		1	45
			2

Profondeur poignée /serrure : + 35 mm

Nos serrures Fichet Bauche

- Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :
- ✦ Serrure mécanique haute sécurité MPX associée à la combinaison Trois Tubes Compteurs Fichet Bauche.
 - ✦ Serrure électronique Nectra.



Serrure mécanique à clé MpX + 3T



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Points clés

PROTECTION

- ✦ Protection contre l'effraction certifiée A2P classe 0 T2, selon la norme EN 1143-1.
- ✦ Protection contre le feu équivalent LFS 30 P (30 minutes support papier).
- ✦ Valeur assurable jusqu'à 8 000€.

MODÈLES

- ✦ 10
- ✦ 20
- ✦ 40

POINTS DIFFÉRENCIANTS

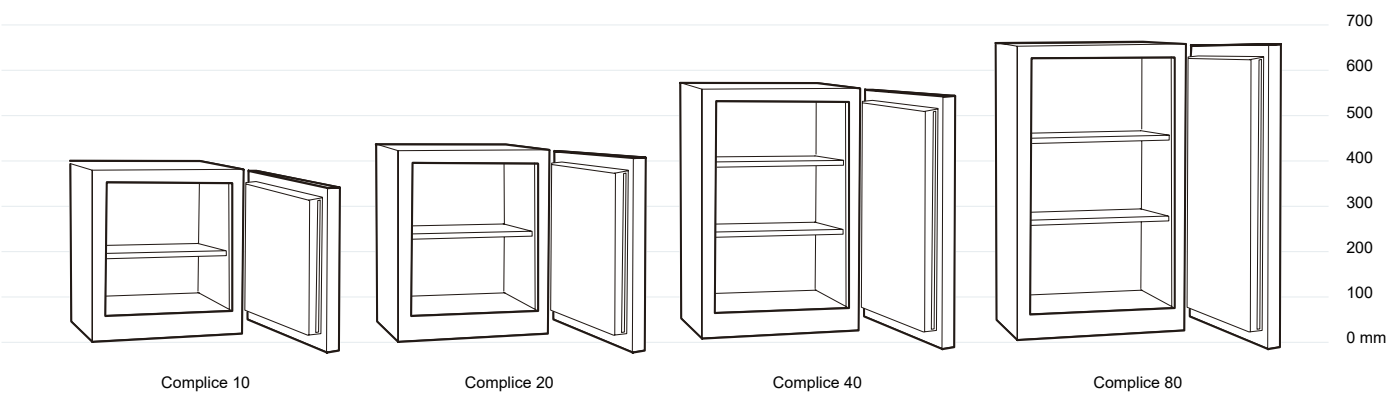
- ✦ Coffres compacts et facilement intégrables dans un mur.
- ✦ Design soigné (paumelles intégrées, matériaux premium).

COMPLICE

Protection contre le vol et le feu



Complice est une gamme de coffres-forts, offrant aux particuliers et aux entreprises une résistance à l'effraction et au feu et une ergonomie d'utilisation au quotidien. Le Complice a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Complice 10	Complice 20	Complice 40	Complice 80
Volumes (L)		13	20	43	80
Dimensions extérieures (mm)	Hauteur	360	360	500	630
	Largeur	455	455	455	555
	Largeur porte ouverte à 180°	841	841	841	1041
	Profondeur (hors poignée/serrure)	276	356	436	466
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	689	769	849	989
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	260	260	400	530
	Largeur sur tablette	360	360	360	460
	Largeur de passage	311	311	311	411
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	270	270	270	370
	Profondeur	140	220	300	330
Poids (kg)		52	60	89	130
Nombre de tablettes		1	1	2	3

Profondeur poignée /serrure : + 35 mm

Points clés

PROTECTION

- ❖ Protection contre l'effraction certifiée A2P classe 0 T2, selon la norme EN 1143-1.
- ❖ Protection contre le feu certifiée ECB-S LFS 30 P (30 minutes support papier), selon la norme EN 15659.
- ❖ Valeur assurable jusqu'à 8 000€.

MODÈLES

- ❖ 10
- ❖ 20
- ❖ 40
- ❖ 80

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Coffres compacts et facilement intégrables.
- ❖ Design soigné (paumelles intégrées, matériaux premium).

Nos serrures Fichet Bauche

- Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :
- ❖ Serrure mécanique haute sécurité MPX associée à la combinaison Trois Tubes Compteurs Fichet Bauche.
 - ❖ Serrure électronique Nectra.



Serrure mécanique à clé MpX + 3T

A2P
Classe A
EN 1300



Serrure à combinaison électronique : Nectra

A2P
Classe B
EN 1300

HÉLIOS STYLE

Protection contre le vol et le feu



La gamme de coffre-fort Hélios Style propose une double protection vol et feu, idéal pour les commerces, les professions libérales et les particuliers souhaitant protéger objets de valeur et documents importants. L'Hélios a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles	Hélios Style 40	Hélios Style 80	Hélios Style 120	Hélios Style 160	Hélios Style 240	Hélios Style 370
Volumes (L)	43	77	107	157	235	363
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	495	615	816	1135	1295
	Largeur	555	555	555	555	765
	Largeur porte ouverte à 90°	595	595	595	595	805
	Largeur porte ouverte à 180°	1060	1060	1060	1060	1480
	Profondeur (hors poignée/serrure)	400	490	490	490	620
Dimensions intérieures (mm)	Profondeur totale porte ouverte à 90°	870	960	960	960	1300
	Hauteur	405	525	725	1045	1205
	Largeur	460	460	460	460	670
	Largeur de passage	414	414	414	414	624
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	398	398	398	398	608
Poids (kg)	Profondeur	230	320	320	320	450
		109	145	165	230	270
Nombre de tablettes		1	1	2	3	3

Profondeur poignée : + 65 mm / Profondeur Serrure : entre 35 et 60 mm selon modèles.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :

- + Serrure à clé MxB (brevetée Fichet Bauche).
- + Serrure à combinaison mécanique : MC4.
- + Serrures à combinaison électronique : Nectra ou KelNet.



Points clés

PROTECTION

- + Protection contre l'effraction certifiée A2P classe I T2, selon la norme EN 1143-1.
- + Protection contre le feu certifiée ECB-S LFS 60P (60 minutes support papier), selon la norme EN 15659.
- + Valeur assurable jusqu'à 25 000€.

MODÈLES

- + 40
- + 80
- + 120
- + 160
- + 240
- + 370

POINTS DIFFÉRENCIANTS

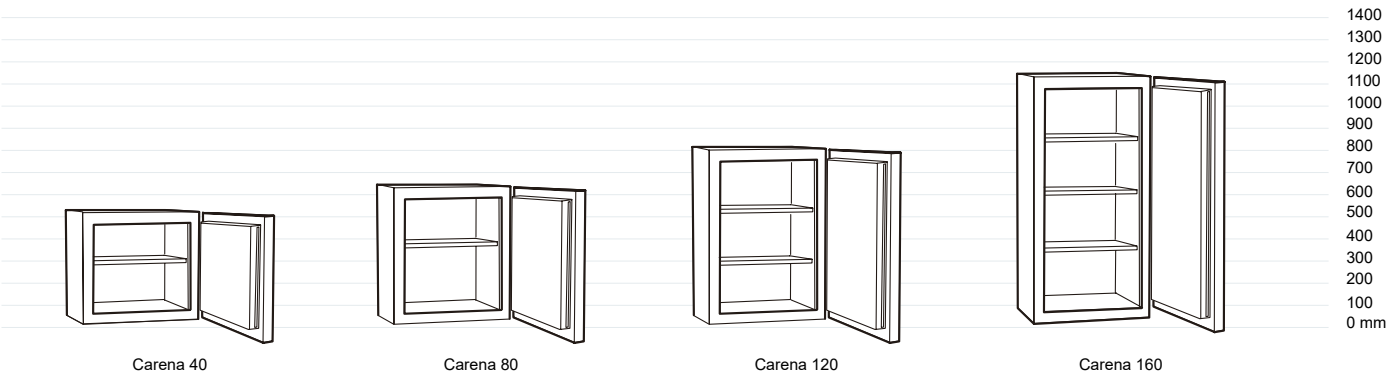
- + Matériaux premium qui assurent une qualité et une durée de vie élevées.
- + Rapport poids / performance optimisé pour ce best-seller de notre gamme.
- + Ergonomie et esthétisme premium

CARENA

Protection contre le vol



La gamme de coffre-fort Carena bénéficie d'un design élégant et épuré. Un matériau exclusif développé par notre service R&D optimise le rapport poids/épaisseur/résistance, afin d'offrir un volume utile supérieur tout en offrant une sécurité optimale. Le Carena a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Carena 40	Carena 80	Carena 120	Carena 160
Volumes (L)		43	77	107	154
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	500	620	820	1140
	Largeur	555	555	555	555
	Largeur porte ouverte à 90°	625	625	625	625
	Largeur porte ouverte à 180°	1090	1090	1090	1090
	Profondeur (hors poignée/serrure)	430	520	520	520
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	900	990	990	990
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	405	525	725	1045
	Hauteur de passage	365	485	685	1005
	Largeur	460	460	460	460
	Largeur de passage	410	410	410	410
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	405,5	405,5	405,5	405,5
	Profondeur	230	320	320	320
Poids (kg)	Classe I	164	228	288	350
	Classe II	171	240	305	373
	Classe III	-	248	315	401
Nombre de tablettes		1	1	2	3

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Points clés

PROTECTION

- ❖ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes I-II-III T2, selon la norme EN 1143-1.
- ❖ Valeur assurable jusqu'à 55 000 €.

MODÈLES

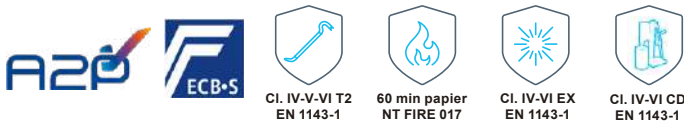
- ❖ 40
- ❖ 80
- ❖ 120
- ❖ 160

POINTS DIFFÉRENCIANTS

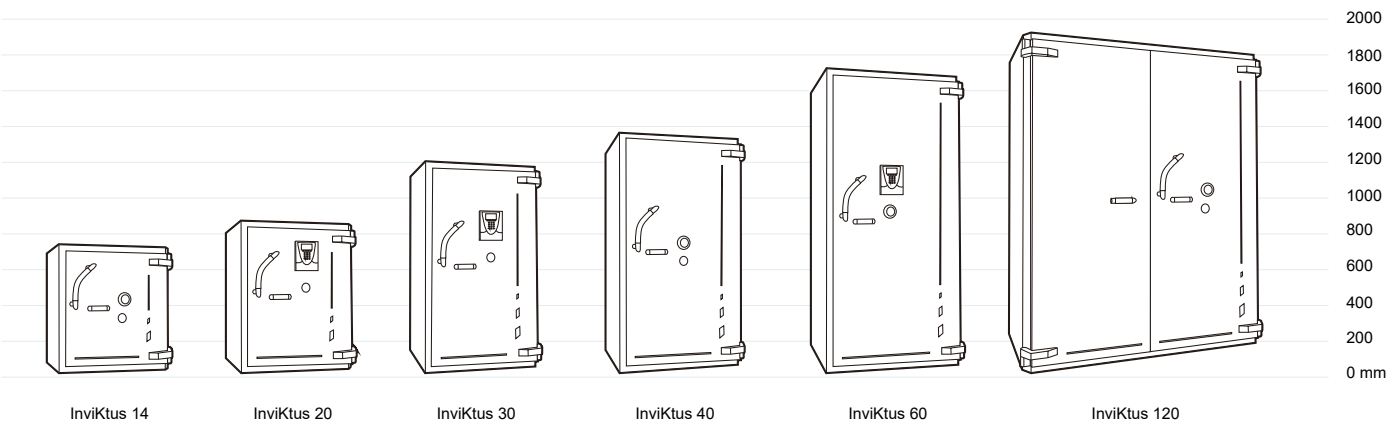
- ❖ Design fluide et niveau de protection élevé.
- ❖ Matériaux premium qui assurent une qualité et une durée de vie élevées du produit.

INVIKTUS

Protection contre le vol, le feu et l'explosif



Afin de vous offrir cette solution Haut Risque, notre service R&D a mis au point un matériau composite hyper performant et testé la gamme dans les conditions les plus rigoureuses pour résister aux techniques d'attaques les plus récentes. Cela a permis à l'Inviktus d'obtenir la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Inviktus 14	Inviktus 20	Inviktus 30	Inviktus 40	Inviktus 60	Inviktus 120
Volumes (L)		139	210	308	416	596	1117
Dimensions extérieures (mm) <i>hors pivots</i>	Hauteur	790	920	1270	1470	1850	1850
	Largeur	730	730	730	810	880	1500
	Largeur porte ouverte à 180°	1420	1420	1420	1580	1720	3066
	Profondeur (hors poignée/serrure)	640	740	740	740	740	740
Dimensions intérieures (mm)	Profondeur totale porte ouverte à 90°	1285	1385	1385	1465	1535	1492
	Hauteur	620	750	1100	1300	1680	1680
	Hauteur de passage	572	702	1052	1252	1632	1632
	Largeur	560	560	560	640	710	1330
	Largeur de passage	512	512	512	592	662	1282
Poids (kg)	Profondeur	400	500	500	500	500	500
	Classe IV	610	767	995	1212	1573	2350
	Classe V	707	884	1154	1413	1806	2757
	Classe VI	688	864	1132	1380	1784	2682
Nombre de tablettes		2	3	3	4	5	5
Nombre de porte		1					2

Profondeur poignée : + 65 mm / Profondeur Serrures : entre 14 et 57 mm selon modèles

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300. Les coffres Inviktus sont obligatoirement équipés de 2 serrures.



Points clés

PROTECTION

- ❖ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes IV-V-VI T2, selon la norme EN 1143-1.
- ❖ Protection contre le feu certifiée ECB-S 60P (60 minutes support papier), selon la norme NT FIRE 017.
- ❖ Protection contre les explosifs certifiée A2P classe IV-VI EX, selon la norme EN 1143-1.
- ❖ Valeur assurable jusqu'à 300 000 €.

MODÈLES

- ❖ 14
- ❖ 20
- ❖ 30
- ❖ 40
- ❖ 60
- ❖ 120

POINTS DIFFÉRENCIANTS

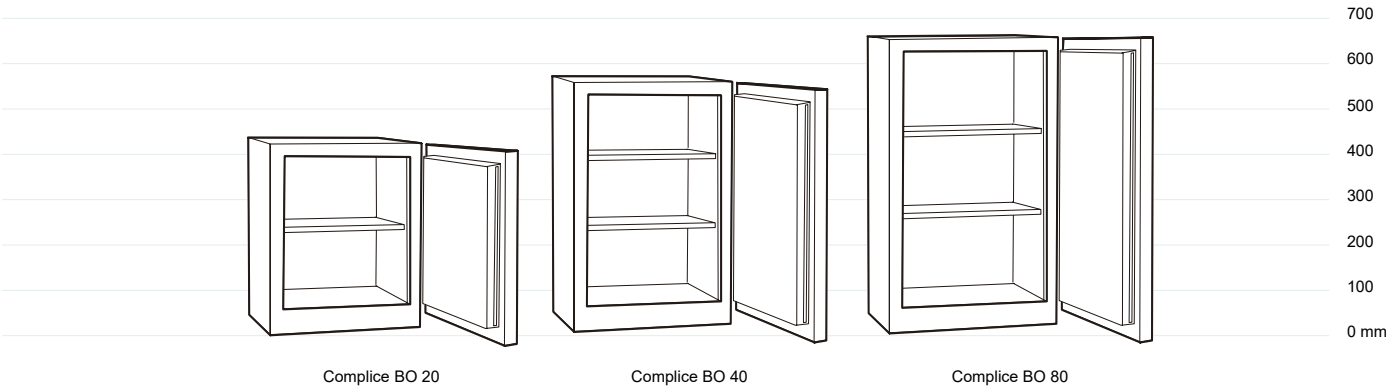
- ❖ Pièce maitresse de notre gamme.
- ❖ L'Inviktus intègre l'ensemble des savoirs faire Fichet.
- ❖ Coffre unique proposant le plus haut niveau de sécurité du marché.

COMPLICE BO

Protection contre le vol



Complice BO est une gamme de coffres-forts, offrant aux professionnels, magasins et aux entreprises une résistance à l'effraction et une ergonomie d'utilisation au quotidien. Le Complice BO a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Complice BO 20	Complice BO 40	Complice BO 80
		À fixer	À fixer	À fixer
Volumes (L)		20	43	80
Dimensions extérieures (mm) <i>hors pivots</i>	Hauteur	360	500	630
	Largeur	455	455	555
	Largeur porte ouverte à 180°	841	841	1041
	Profondeur (hors poignée/serrure)	356	436	466
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	769	849	989
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	260	400	530
	Largeur sur tablette	360	360	460
	Largeur de passage	311	311	411
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	270	270	370
	Profondeur	220	300	330
Poids (kg)		100	144	208
Nombre de tablettes		1	2	3

Profondeur poignée /serrure : + 35 mm

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :

- + Serrure mécanique haute sécurité MPX Fichet Bauche.
- + Serrure électronique Nectra.



Serrure mécanique à clé MpX



Classe A
EN 1300



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Classe B
EN 1300

Points clés

PROTECTION

- + Protection contre l'effraction certifiée A2P classe 0 T2, selon la norme EN 1143-1.
- + Valeur assurable jusqu'à 8 000€.

MODÈLES

- + 20
- + 40
- + 80

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- + Coffres compacts et facilement intégrables.
- + Design soigné (paumelles intégrées, matériaux premium).

MILLIUM

Protection contre le vol



Une gamme conçue pour la protection des espèces et des valeurs, dans des locaux et environnements professionnels pour lesquels la sécurité est une priorité (agence bancaire, entreprise ou magasin). La gamme Millium offre un espace intérieur optimisé grâce à un matériau composite performant de faible épaisseur. Millium a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Millium 40	Millium 80	Millium 120	Millium 150	Millium 240	Millium 370
Volumes (L)		43	77	107	154	235	363
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	495	615	816	790	1135	1295
	Largeur	555	555	555	655	655	765
	Largeur porte ouverte à 90°	595	595	595	695	695	805
	Largeur porte ouverte à 180°	1060	1060	1060	1260	1260	1480
	Profondeur (hors poignée/serrure)	400	490	490	571	571	620
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	870	960	960	1140	1140	1300
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	405	525	725	700	1045	1205
	Hauteur de passage	365	485	685	660	1005	1165
	Largeur	460	460	460	560	560	670
	Largeur de passage	410	410	410	510	510	620
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	405,5	405,5	405,5	505,5	505,5	615,5
	Profondeur	230	320	320	401	401	450
Poids (kg)	Classe I	168	230	285	340	460	635
	Classe II	175	242	301	361	468	640
	Classe III	-	250	311	364	482	659
Nombre de tablettes en standard		1	1	2	3	3	3

Profondeur poignée : + 65 mm / Profondeur Serrure : entre 35 et 60 mm selon modèles.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Points clés

PROTECTION

- ✦ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes I-II-III T2, selon la norme EN 1143-1.
- ✦ Valeur assurable jusqu'à 55 000 €.

MODÈLES

- ✦ 40
- ✦ 80
- ✦ 120
- ✦ 150
- ✦ 240
- ✦ 370

POINTS DIFFÉRENCIANTS

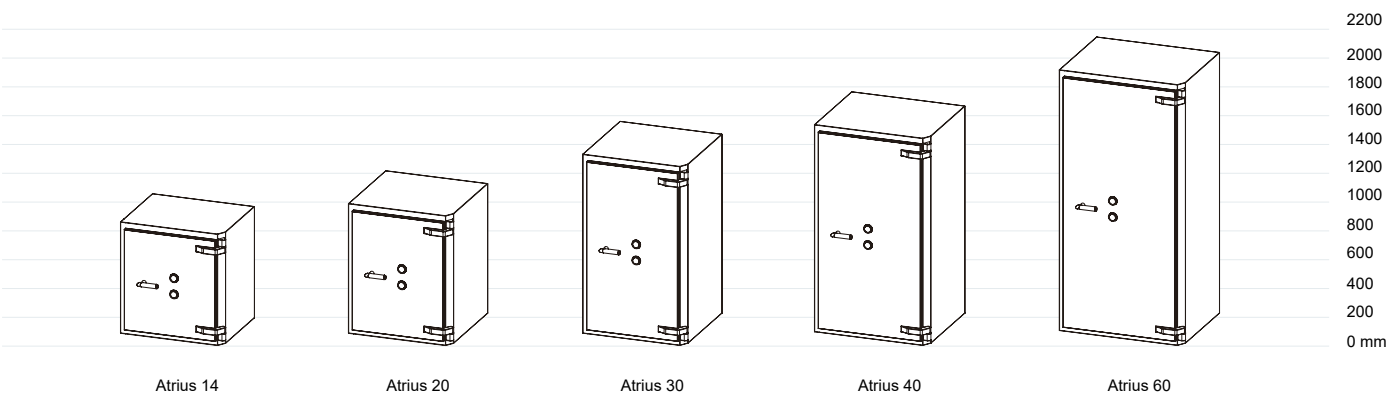
- ✦ Coffre haut niveau de protection.
- ✦ Rapport poids / performance optimisé pour ce best-seller de notre gamme.

ATRIUS

Protection contre le vol



Dérivé de notre emblématique InviKtus, l'Atrius est la solution idéale pour équiper les locaux commerciaux et environnements professionnels exigeants en matière de sécurité. Grâce à un matériau de protection exclusif, développé par notre service R&D Fichet Bauche, l'Atrius offre une résistance élevée à l'effraction tout en proposant un rapport poids/sécurité optimisé. L'Atrius a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Atrius 14	Atrius 20	Atrius 30	Atrius 40	Atrius 60
Volumes (L)		139	210	308	416	596
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	790	920	1270	1470	1850
	Largeur	730	730	730	810	880
	Largeur porte ouverte à 180°	1420	1420	1420	1580	1720
	Profondeur (hors poignée/serrure)	640	740	740	740	740
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	1283	1383	1383	1463	1533
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	620	750	1100	1300	1680
	Hauteur de passage	572	702	1052	1252	1632
	Largeur	560	560	560	640	710
	Largeur de passage	512	512	512	592	662
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	510	510	510	590	660
	Profondeur	400	500	500	500	500
Poids (kg)	Classe IV	603	760	985	1201	1558
	Classe V	609	767	999	1217	1575
Nombre de tablettes		2	3	3	4	5
Nombre de porte		1				

Profondeur poignée : + 65 mm / ProfondeurSerrure : entre 14 et 57 mm selon modèles

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément a la norme européenne EN 1300. Les coffres Atrius sont obligatoirement équipés de 2 serrures.



Points clés

PROTECTION

❖ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes IV-V T2, selon la norme EN 1143-1.

MODÈLES

- ❖ 14
- ❖ 20
- ❖ 30
- ❖ 40
- ❖ 60

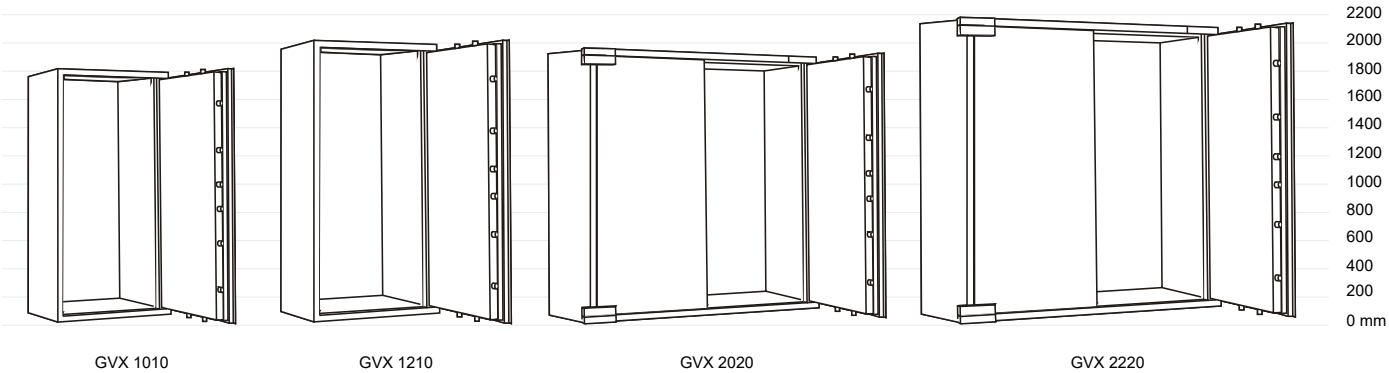
POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Résistance à l'effraction élevée.
- ❖ Rapport poids / performance optimal grâce à ses matériaux innovants brevetés.

GVX

Stockage sécurisé modulaire

Les coffres à compartiments GVX sont des coffres assemblables conçus pour s'intégrer dans des locaux difficiles d'accès ou exigus.



Spécifications techniques

Modèles		GVX 1010	GVX 1010 PSH	GVX 1210	GVX 2020	GVX 2220
Volumes (L)		1000	1000	1110	1945	2155
Dimensions extérieures (mm)	Hauteur	2000	2025	2200	2000	2200
	Largeur	1114	1114	1114	2020	2020
	Largeur avec charnières	1179	1179	1179	2150	2150
	Profondeur	784	784	784	784	784
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	1850	1850	2050	1850	2050
	Largeur	964	964	964	1870	1870
	Profondeur	562	562	562	562	562
	Hauteur colonne	1800	1800	2000	1800	2000
Poids (kg)	Vide (tablettes options)	2010	2017	2300	3100	3350
	Avec 530 FX	2535	2592	2885	4140	4520
	Avec 430 FX	2420	2477	2760	3920	4275
	Avec E30	2210	2217	2500	3500	3800
Nombre de porte		1			2	

Produit 1010 PSH : le modèle 1010 possède un socle d'une hauteur de 25 mm et est soudé à un panneau inférieur.

Nos serrures Fichet Bauche

Ce coffre à compartiments est équipé d'une serrure à clé MxB et d'une serrure Moneo S ou d'une serrure KelNet. Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300.



Serrure à clé MxB (brevetée Fichet Bauche)



Classe B
EN 1300



Serrure à combinaison mécanique : Moneo S



Classe C
EN 1300



Serrure à combinaison électronique : KelNet



Classe B
EN 1300

Points clés

PROTECTION

- ❖ Protection contre l'effraction.

MODÈLES

- ❖ 1010
- ❖ 1210
- ❖ 2020
- ❖ 2220

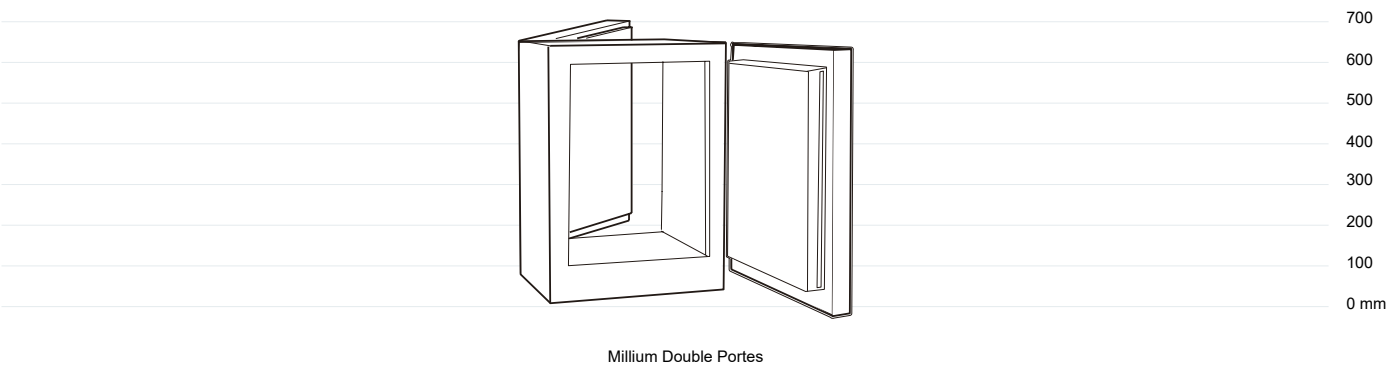
POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Coffre modulaire permettant son installation dans les espaces restreints.
- ❖ Offre les performances d'une salle forte avec une flexibilité d'installation et un impact faible sur vos infrastructures.

MILLIUM DOUBLE PORTES

Coffre-fort de dépôt et transfert de fonds

Ce coffre-fort double porte a été conçu pour les transferts de fonds et développé sur la base de la gamme Millium. Il offre de nombreuses options d'intégration afin de répondre à tout type d'installation. Il a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		MDP 140
Volumes (L)		140
Dimensions extérieures (mm) hors poignées	Hauteur	615
	Largeur	555
	Largeur extérieure porte ouverte à 90°	595
	Profondeur	827
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	525
	Hauteur de passage	485
	Largeur	460
	Largeur de passage	410
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	396
	Profondeur	578
Poids (kg)	Eq. Classe I	364
	Classe II	363
	Eq. Classe III	409
Nombre de portes		2

Points clés

PROTECTION

- ✦ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes II T2, selon les normes EN 1143-1 et EN 1143-2.
- ✦ Asservissement électronique des portes, conforme au Décret n° 2012-1109, relatif à la protection des transports de fonds.

MODÈLES

- ✦ 140

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ✦ Coffre de transfert robuste avec une haute résistance à l'effraction.
- ✦ Nombreuses options d'intégration et de configurations pour s'adapter à chaque besoin.
- ✦ Système d'asservissement électronique des portes, conforme à la réglementation des convoyeurs de fonds.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



MILLIUM DTM

Coffre-fort de dépôt et transfert de fonds

Le Millium DTM est un système de dépôt & transfert destiné à sécuriser les flux d'argent entre le magasin et le transporteur de fonds. Cette solution permet de déléster la recette en billets et d'approvisionner les fonds de caisses en pièces.



Spécifications techniques

Modèles		Millium DTM 80/120	Millium DTM 120/80
Volumes (L)		77/107	107/77
Dimensions extérieures (mm) hors poignées	Hauteur	1759	1759
	Largeur	555	555
	Largeur tête de dépôt	590	590
	Profondeur	740	740
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	1385	1385
Poids (kg)	Classe I	659	659
	Classe II	671	671
	Classe III	688	688
	Portillon DTM	49	49
Nombre de porte		1	

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Points clés

PROTECTION

- ✦ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes D-I-II-III T2, selon la norme EN 1143-2.

MODÈLES

- ✦ 80/120
- ✦ 120/80

POINTS DIFFÉRENCIANTS

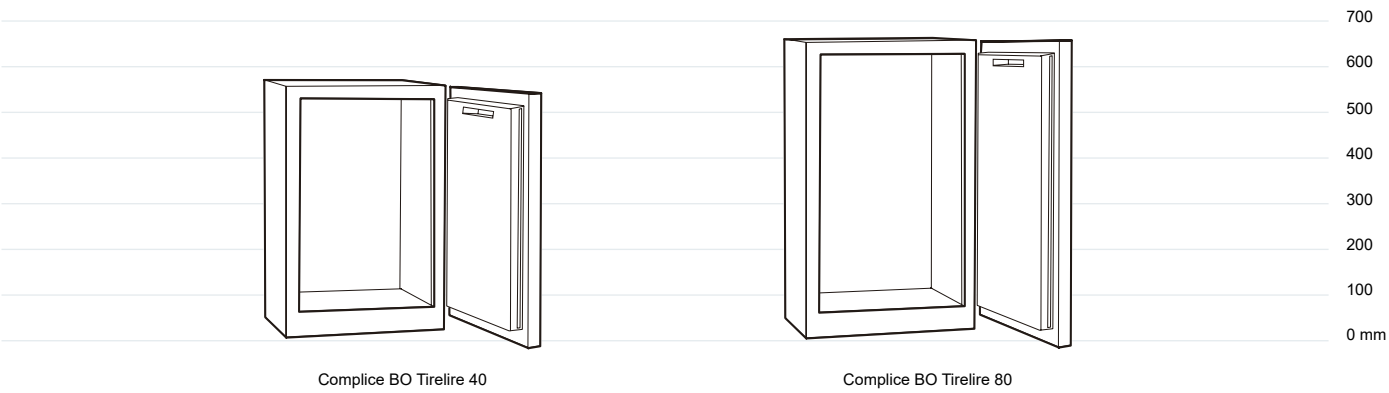
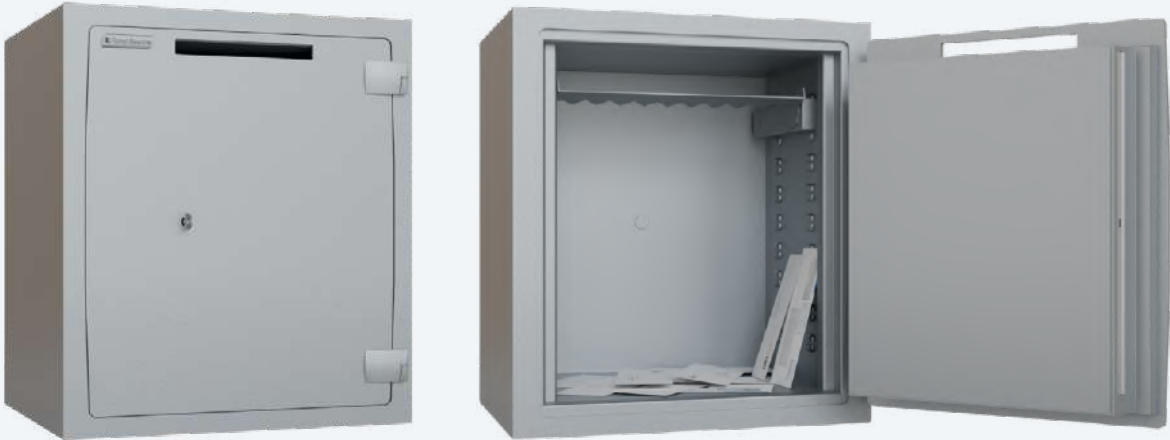
- ✦ Sécurise vos valeurs et assure l'interface directe avec les transports de fonds en un seul produit
- ✦ Conception sur base Millium pour sa résistance éprouvée

COMPLICE BO TIRELIRE

Coffre-fort de dépôt



Le Complice BO Tirelire est un coffre-fort spécialement conçu pour le dépôt sécurisé d'espèces et de valeurs dans des locaux professionnels, magasins, et entreprises.



Spécifications techniques

Modèles		Complice BO Tirelire 40	Complice BO Tirelire 80
Volumes (L)		43	80
Dimensions extérieures (mm) <i>hors pivots</i>	Hauteur	500	630
	Largeur	455	555
	Largeur porte ouverte à 180°	841	1041
	Profondeur (hors poignée/serrure)	436	466
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	849	989
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	400	530
	Largeur	360	460
	Largeur de passage	311	411
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	270	370
	Profondeur	300	330
Poids (kg)		144	208
Dimension fente de dépôt : l x h (mm)		220 x 25	

Profondeur poignée /serrure : + 35 mm

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :

- ❖ Serrure mécanique haute sécurité MPX Fichet Bauche.
- ❖ Serrure électronique Nectra.



Serrure mécanique à clé MpX



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Points clés

PROTECTION

- ❖ Conçu sur la base de notre coffre-fort Complice BO certifié A2P classe 0 T2 contre l'effraction

MODÈLES

- ❖ 40
- ❖ 80

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Coffre de dépôt simple et compact.
- ❖ Facilement intégrable dans tous les espaces.

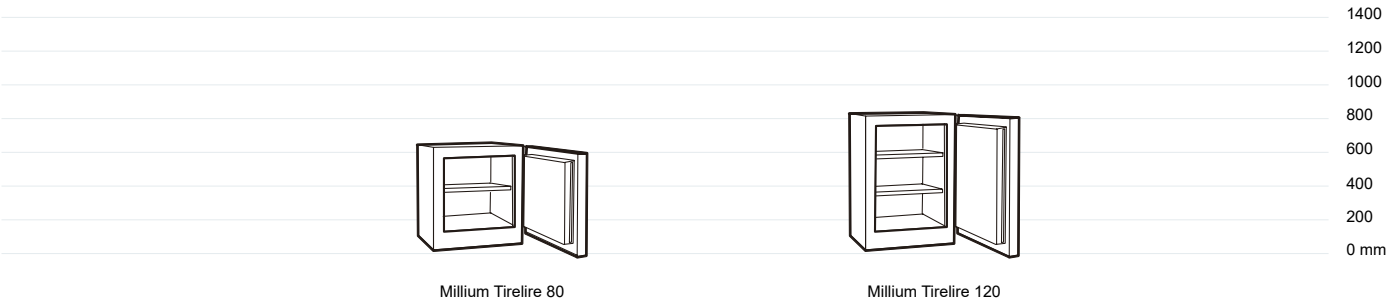
MILLIUM TIRELIRE

Coffre-fort de dépôt

Le Millium Tirelire est un coffre-fort spécialement conçu pour le dépôt sécurisé d'espèces et de valeurs dans des locaux professionnels.



Eq. Cl. I T2



Spécifications techniques

Modèles		Millium Tirelire 80	Millium Tirelire 120
Volumes (L)		77	107
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	615	816
	Largeur	555	555
	Largeur porte ouverte à 90°	595	595
	Largeur porte ouverte à 180°	1060	1060
	Profondeur (hors poignée/serrure)	490	490
Dimensions intérieures (mm)	Profondeur totale porte ouverte à 90°	960	960
	Hauteur	525	725
	Hauteur de passage	485	685
	Largeur	460	460
	Largeur de passage	410	410
Poids (kg)	Largeur de passage porte ouverte à 90°	405,5	405,5
	Profondeur	320	320
	Classe I	230	285
	Classe II	242	301
	Classe III	250	311
Dimension fente de dépôt : l x h (mm)		215 x 25	

Profondeur poignée : + 65 mm / Profondeur Serrure : entre 35 et 60 mm selon modèles.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Serrure à clé MxB (brevetée Fichet Bauche)



Classe B
EN 1300



Serrure à combinaison mécanique : MC4



Classe A
EN 1300



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Classe B
EN 1300

Points clés

PROTECTION

- ❖ Conçu sur la base de notre coffre-fort Millium certifié classe I T2.

MODÈLES

- ❖ 80
- ❖ 120

POINTS DIFFÉRENCIANTS

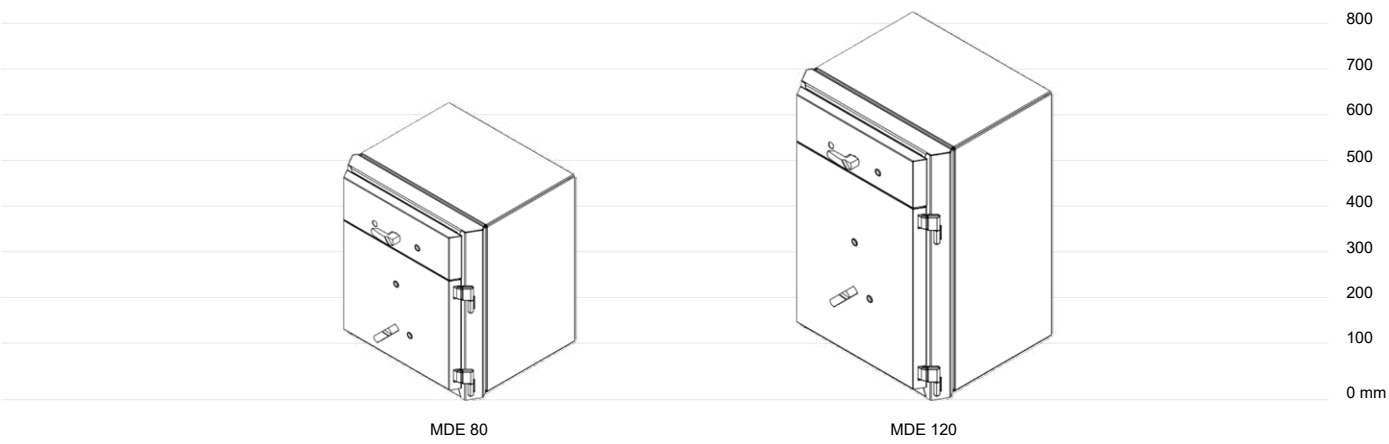
- ❖ Coffre de dépôt simple à haut niveau de protection.
- ❖ Rapports poids / performance optimisé.

MILLIUM DÉPÔT EXPRESS

Coffre-fort de dépôt



Afin de répondre au besoin de sécurisation des espèces et des recettes dans les magasins, les agences bancaires et les bureaux, Fichet-Bauche vous propose le Millium Dépôt Express. C'est une solution compacte de dépôt conçue sur la base des coffres-forts Millium. D'un encombrement restreint, ces coffres de dépôt s'intègrent facilement dans l'architecture des magasins et des agences bancaires et peuvent se positionner sous un plan de travail (comptoir, guichet, etc...).



PERFORMANCE ET SÉCURITÉ

- Le Millium Dépôt Express comprend :
- ❖ Un tiroir pour sécuriser les dépôts avec verrouillage tiroir et système de protection contre la pêche
 - ❖ Un coffre-fort en partie basse pour stocker et sécuriser les dépôts, construit sur la base d'un coffre-fort certifié Classe I/E - pêne et verrouillage issus de la gamme Millium.
 - ❖ Des serrures certifiées selon la norme EN 1300, Label A2P.
 - ❖ Des parois d'une épaisseur de 40 mm et composées de 2 enveloppes extérieures en tôle d'acier et d'un matériau composite Fichet-Bauche.
 - ❖ Un kit de fixation inclus pour les coffres-forts de moins de 1000 kg, obligatoire selon la norme EN 1143-1.



Points clés

PROTECTION

- ❖ Conçu sur la base de notre coffre-fort Millium certifié classe I T2.

MODÈLES

- ❖ 80
- ❖ 120

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Coffre haut niveau de protection.
- ❖ Tiroir de dépôt anti-pêche.
- ❖ Rapport poids / performance optimisé.

Spécifications techniques

Modèles		MDE 80	MDE 120
Volume (L)		35	64
Dimensions extérieures (mm) hors poignées et serrures	Hauteur	618	815
	Largeur	555	555
	Largeur porte ouverte à 180°	1060	1060
	Largeur porte ouverte à 90°	595	595
	Profondeur	490	490
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	960	960
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur coffre-fort (hors tiroir)	409	609
	Hauteur de passage	400	600
	Largeur	460	460
	Largeur de passage	405,5	405,5
	Profondeur	320	320
Poids (kg)	Poids équivalent Classe I	225	285
Dimensions intérieures Tiroir H x L x P (mm)		88 x 364 x 210	
Nombre de portes		1	

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Serrure à clé MxB-B (brevetée Fichet Bauche)



Serrure à combinaison mécanique : MC4



Serrure à combinaison électronique : Nectra

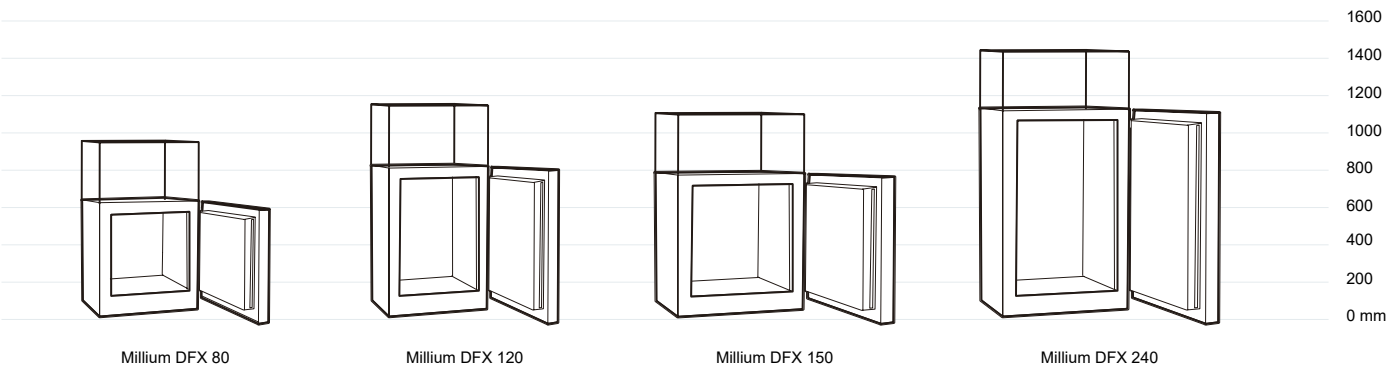


MILLIUM DFX

Coffre-fort de dépôt de fonds



Millium DFX est une gamme de dépôts de fonds conçue pour des applications de délestage rapide. La modularité du concept et ses équipements permettent une configuration à la carte.



Spécifications techniques

Modèles		Millium DFX 80	Millium DFX 120	Millium DFX 150	Millium DFX 240
Volumes (L)		77	107	154	235
Dimensions extérieures (mm) <i>hors poignées</i>	Hauteur	944	1144	1119	1464
	Largeur	555	555	655	655
	Largeur tête de dépôt	590	590	590	590
	Profondeur	490	490	571	571
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	525	725	700	1045
	Hauteur de passage	485	685	660	1005
	Largeur	460	460	560	560
	Largeur de passage	410	410	510	510
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	405,5	405,5	505,5	505,5
	Profondeur	320	320	401	401
Poids (kg)	Classe I	356	411	466	586
	Classe II	370	429	489	596
	Classe III	382	443	486	604

Points clés

PROTECTION

- ✦ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes D-I-II-III T2, selon la norme EN 1143-2.
- ✦ Valeur assurable jusqu'à 25 000 €.

MODÈLES

- ✦ 80
- ✦ 120
- ✦ 150
- ✦ 240

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ✦ Coffre de dépôt équipant un grand nombre de sites bancaires.
- ✦ Conception robuste et matériaux premium.
- ✦ Haut niveau de résistance à l'effraction.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :

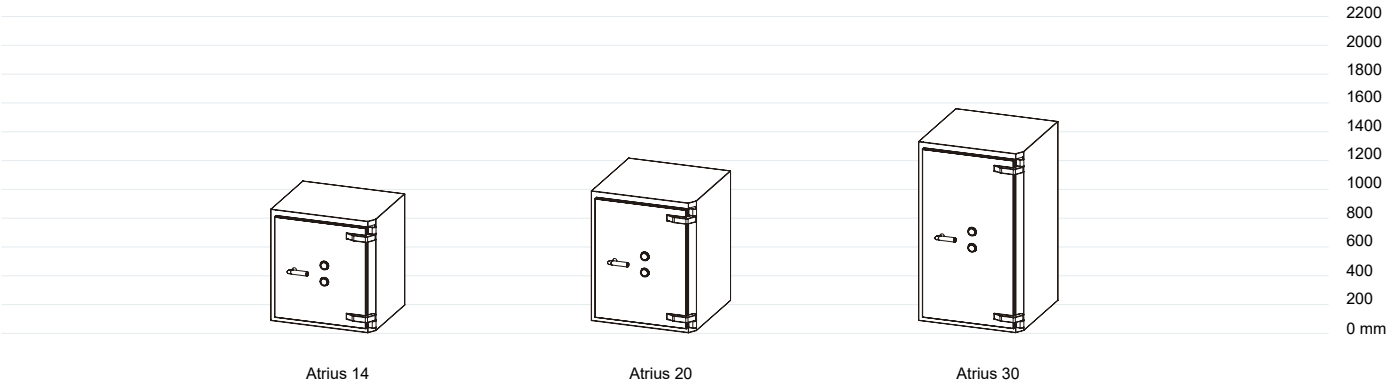


ATRIUS DFX

Coffre-fort de dépôt de fonds haut risque



Dérivé de notre emblématique InviKtus, l'Atrius est la solution idéale pour équiper les locaux commerciaux et environnements professionnels exigeants en matière de sécurité. Grâce à un matériau de protection exclusif, développé par notre service R&D Fichet Bauche, l'Atrius offre une résistance élevée à l'effraction tout en proposant un rapport poids/sécurité optimisé. L'Atrius DFX a obtenu la certification A2P EN 1143-1 T2 qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, gage d'une position de leader sur le marché.



Spécifications techniques

Modèles		Atrius 14	Atrius 20	Atrius 30
Volumes (L)		139	210	308
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	1119	1249	1599
	Largeur	730	730	730
	Largeur porte ouverte à 180°	1420	1420	1420
	Profondeur (hors poignée/serrure)	640	740	740
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	1283	1383	1383
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	620	750	1100
	Hauteur de passage	572	702	1052
	Largeur	560	560	560
	Largeur de passage	512	512	512
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	510	510	510
	Profondeur	400	500	500
Poids (kg)	Classe IV	748	905	1130
Nombre de tablettes		0	0	0
Nombre de porte		1		

Profondeur poignée : + 65 mm / ProfondeurSerrure : entre 14 et 57 mm selon modèles

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément a la norme européenne EN 1300. Les coffres Atrius sont obligatoirement équipés de 2 serrures.



Points clés

PROTECTION

- ❖ Protection contre l'effraction certifiée A2P classes D-IV, selon la norme EN 1143-2.

MODÈLES

- ❖ 14
- ❖ 20
- ❖ 30

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Résistance à l'effraction élevée.
- ❖ Rapport poids / performance optimal grâce à ses matériaux innovants brevetés.

ALISÉA

Protection contre le vol

Solution compacte pour sécuriser les espèces au niveau d'un poste d'encaissement, d'une institution financière (agence bancaire ou bureau de poste) comme d'un point de vente. L'objectif est de permettre la protection des espèces contre une éventuelle agression grâce à une partie « réserve » sécurisée par un accès temporisé.



PERFORMANCE ET SÉCURITÉ

- L'armoire de service Aliséa :
- Est un système de transfert des fonds dans la réserve située dans le tiroir afin de mettre les espèces en sécurité.
 - A une temporisation sur la partie stockage sur les modèles Aliséa 15 et 25.
 - Peut être installée sous un bureau.
 - Peut être fixée au sol - 2 chevilles fournies.
 - Possède un bac de réception en option sur les modèles Aliséa 15 et 25.



Points clés

PROTECTION

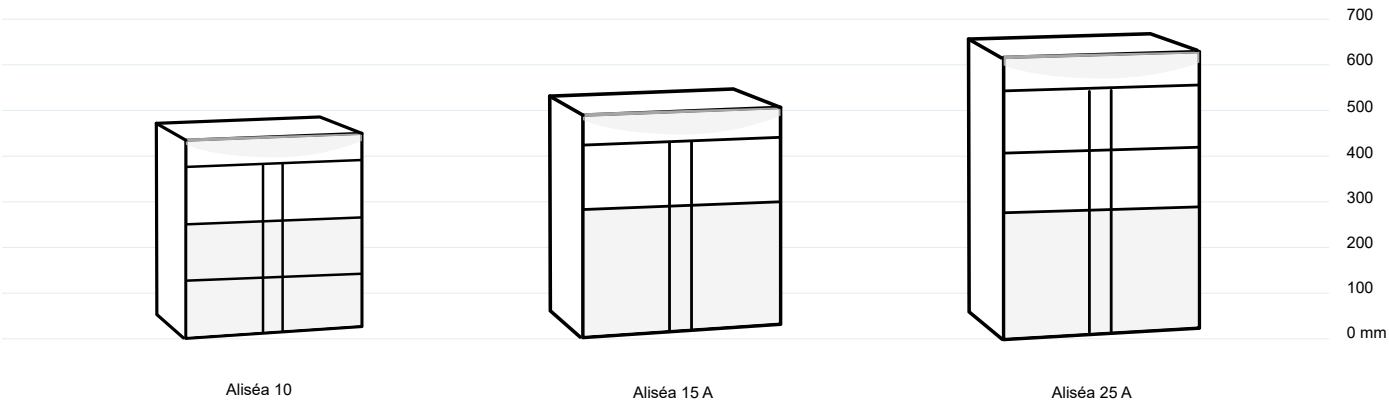
- Porte et parois constituées de tôle d'acier de 4 mm
- Pêne motorisé rotatif à crochet
- 1 barre d'accrochage toute hauteur du côté des charnières

MODÈLES

- 10
- 15A
- 25A

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- Une interface de commande électronique à portée de main pour une meilleure ergonomie.
- Une clé unique pour la mise en et hors service avec condamnation des tiroirs.
- Un design s'intégrant dans votre environnement professionnel.
- Un monnayeur ergonomique orienté à droite ou à gauche à votre choix.

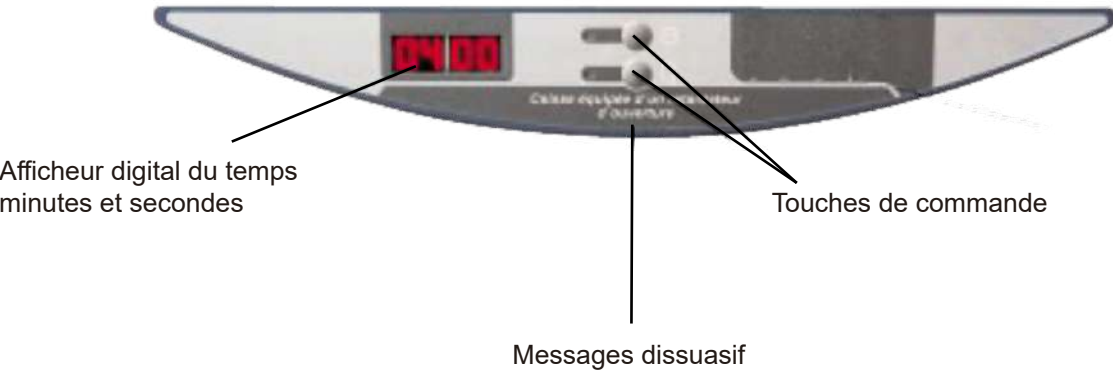


Spécifications techniques

Modèles		Aliséa 10	Aliséa 15 A	Aliséa 25 A
Dimensions extérieures (mm)	Hauteur	480	540	667
	Largeur	450	450	450
	Profondeur	544	550	550
	Profondeur totale tiroir ouvert	1030	1030	1030
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	935	935	935
Hauteur d'un tiroir		125	125	125
Hauteur d'un compartiment dépôt		325	325	325
Poids (kg)		55	55	62
Nombre de tiroir(s)		3	1	2
Nombre de tiroir(s) plumier		-	1	1
Nombre de portes		-	1	1

Nos serrures Fichet Bauche

Tableau de commande modèle ALISÉA 15A ET 25A

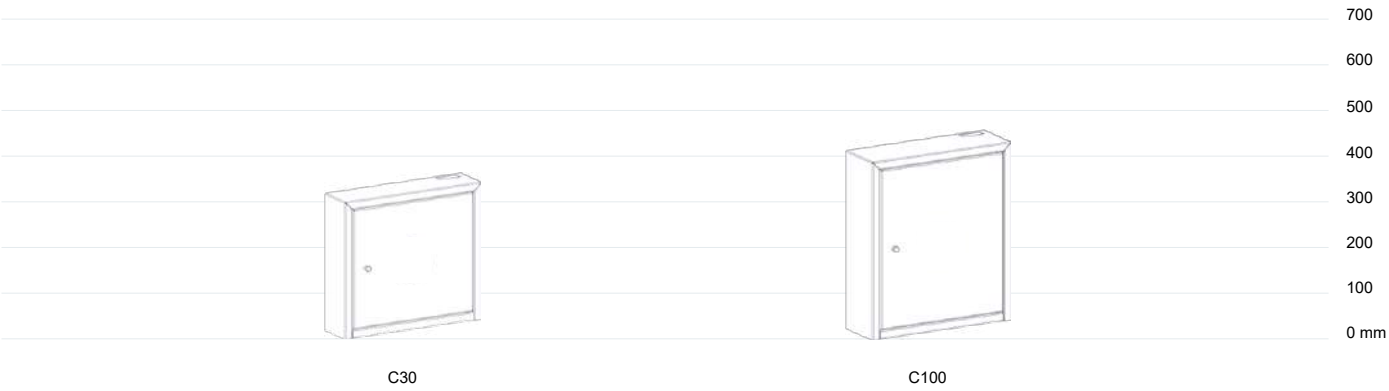


C30/C100

Protection contre le vol



L'armoire à clés C30/C100 permet de mettre en sécurité des clés sans ouvrir la porte. Equipée de notre serrure Moneo Classe C, cette armoire est certifiée classe C selon l'IGI 1300.



Spécifications techniques

Modèles		C30	C100
Volumes (L)		5	10
Dimensions extérieures (mm) <i>hors pivots</i>	Hauteur	360	460
	Largeur	400	400
	Profondeur (hors poignée/serrure)	105	130
Poids (kg)		12	13

Profondeur poignée : + 65 mm / Profondeur Serrure : entre 35 et 60 mm selon modèles.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Serrure à clé MxB + 3 Tubes (brevetée Fichet Bauche)



Serrure à combinaison mécanique : Moneo V



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Points clés

PROTECTION

- ❖ Porte et parois constituées de tôle d'acier de 2 mm.
- ❖ Nombre de pènes : de 2 à 4.
- ❖ Dispositif anti-retour et herse anti-pêche au niveau du système de dépôt.
- ❖ Modeles Moneo V certifié Classe C, selon l'IGI n° 1300.
- ❖ Serrure protégée par une plaque anti-perçage en manganèse

MODÈLES

- ❖ C30
- ❖ C100

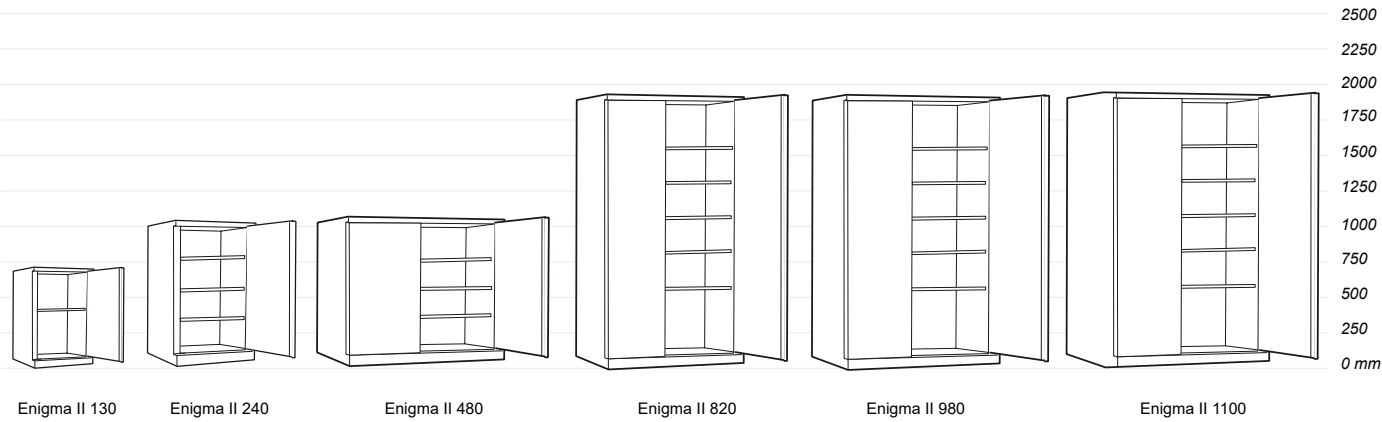
POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Capacité de stockage de 30 à 100 clés.
- ❖ Rangées de 10 crochets.
- ❖ Système de dépôt de clé avec volet obturateur.

ENIGMA II

Protection contre l'indiscrétion

Chaque bureau contient des fichiers et des informations qui doivent rester confidentiels. Chaque armurerie, quant à elle, abrite des armes devant être protégées contre toute utilisation non autorisée. Premier rempart de la sûreté, les armoires fortes Enigma II constituent la solution proposée par Fichet Bauche pour protéger vos documents, armes, données, objets et valeurs contre toute indiscrétion.



Points clés

PROTECTION

- + Résistante aux effractions
- + Garantie contre l'indiscrétion

MODÈLES

- + 130
- + 240
- + 480
- + 820
- + 980
- + 1100
- + 1100I

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- + Armoire forte haute performance
- + Serrure de haute sécurité
- + Pênes crochets brevetés

Spécifications techniques

Modèles		Enigma II 130	Enigma II 240	Enigma II 480	Enigma II 820	Enigma II 980	Enigma II 1100
Volumes (L)		127	242	481	820	976	1107
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	650	1000	1000	1975	1975	1975
	Largeur	500	600	1190	1000	1190	1000
	Profondeur (hors poignée/serrure)	500	500	500	500	500	650
	Largeur porte ouverte à 90°	500	600	1190	1000	1190	1000
	Largeur porte ouverte à 180°	955	1155	2332	1952	2332	1952
Dimensions intérieures (mm)	Profondeur totale porte ouverte à 90°	958	1058	1058	958	1058	1108
	Hauteur	598	948	948	1923	1923	1923
	Largeur	496	596	1186	996	1186	996
	Profondeur	428	428	428	428	428	578
	Hauteur de passage	550	900	900	1875	1875	1875
	Largeur de passage porte ouverte à 180°	430	530	1128	930	1128	930
Poids net sans tablettes (kg)		50	71	111	164	177	178
Nombre de tablettes		1	3	3	5	5	5
Nombre de porte		1	1	2	2	2	2
Poids net avec tablettes (kg)		53	82	132	193	212	213

*Profondeur poignée : + 65 mm / Profondeur Serrure : entre 35 et 60 mm selon modèles.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



MxB

A2P Classe A EN 1300



Nectra

A2P Classe B EN 1300



Moneo (sur Classes C et B)

A2P Classe C EN 1300



MxB + 3 compteurs

A2P Classe A EN 1300



MxB + Nectra

A2P Classe A + B EN 1300

CELSIA

Protection contre le feu

Certains documents, se doivent d’être conservés par les entreprises pendant plusieurs années. Afin de préserver leur intégrité en cas d’incendie, Fichet Bauche vous propose la Celsia et son matériau composite ignifuge développé par notre R&D : le Mirium.



Spécifications techniques

Modèles		Celsia 200	Celsia 400	Celsia 800
Volumes (L)		176	379	833
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	882	1403	1970
	Largeur	704	890	1252
	Largeur avec pivots	726	912	1298
	Largeur porte ouverte à 90°	823	1045	1560
	Largeur porte ouverte à 180°	1432	1804	2617
	Profondeur (hors poignée/serrure)	602	664	664
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	1263	1478	1281
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	703	1203	1770
	Largeur sur tablette	594	733	1093
	Largeur de passage	594	733	1093
	Largeur de passage porte ouverte à 90°	594	733	1093
	Profondeur	426	434	434
Poids (kg)		190	455	855
Certifications		S 60 P	S 120 P	S 120 P
Nombre de tablettes		2	3	5
Nombre de porte		1		2

Profondeur poignée /serrure : + 35 mm

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Serrure à clé M3b (brevetée Fichet Bauche)



Serrure à combinaison mécanique : Moneo S



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Points clés

PROTECTION

- ❖ Protection contre le feu certifiée ECB-S classes S 60 P / S 120 P (1 ou 2 heures supports papier), selon la norme EN 1047-1.

MODÈLES

- ❖ 200
- ❖ 400
- ❖ 800

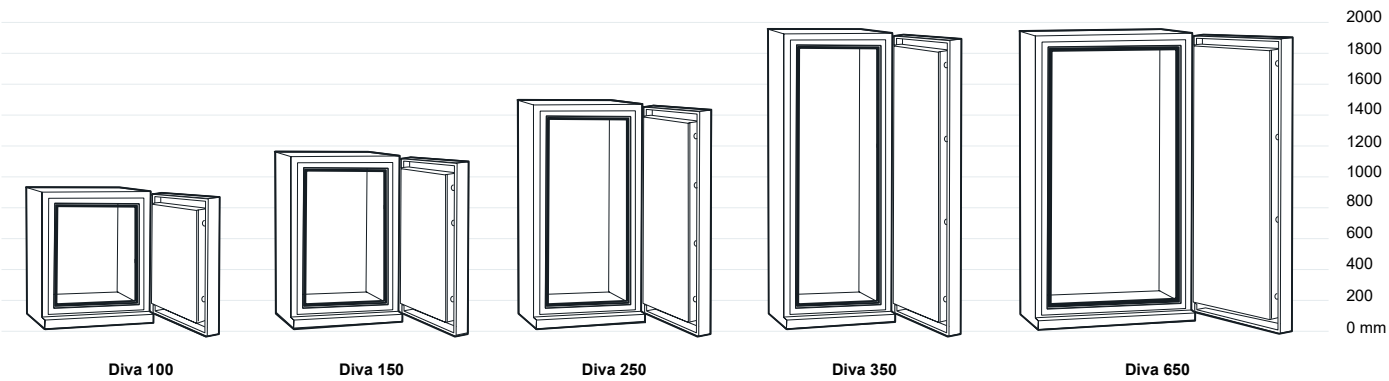
POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ❖ Haut niveau de protection feu pour la protection de vos documents sensibles (jusqu'à 2h).
- ❖ Grande variété d'aménagements pour s'adapter à chaque besoin.

DIVA

Protection contre le vol et le feu

Diva protège vos supports numériques des risques d'infraction et d'incendie. Disponible en cinq volumes, légère et élégante elle offre une capacité de stockage optimisée et un choix varié d'équipements intérieurs.



Spécifications techniques

Modèles		Diva 100	Diva 150	Diva 250	Diva 350	Diva 650
Volumes (L)		112	167	220	310	565
Dimensions extérieures (mm) hors pivots	Hauteur	916	1196	1476	1946	1946
	Largeur	746	746	746	746	1036
	Largeur porte ouverte à 90°	824	824	824	824	1114
	Largeur porte ouverte à 180°	1276	1276	1276	1276	1727
	Profondeur (hors poignée/serrure)	718	718	718	718	778
	Profondeur totale porte ouverte à 90°	1358	1358	1358	1358	1724
Dimensions intérieures (mm)	Hauteur	570	850	1130	1575	1575
	Largeur	490	490	490	490	780
	Largeur de passage	480	480	480	480	770
	Profondeur	410	410	410	410	460
Poids (kg)		315	395	495	650	865
Nombre de porte		1				

Profondeur poignée /serrure : + 35 mm

Points clés

PROTECTION

- ✦ Protection contre l'effraction certifiée ECB-S classe S2, selon la norme EN 14450.
- ✦ Protection contre le feu certifiée ECB-S classe S 120 DIS (2 heures supports numériques), selon la norme EN 1047-1.

MODÈLES

- ✦ 100
- ✦ 150
- ✦ 250
- ✦ 350
- ✦ 650

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- ✦ Plus haute protection feu de notre gamme (adapté aux supports numériques les plus sensibles jusqu'à 2h).
- ✦ Protection contre l'effraction S2.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :



Serrure à clé MxB (brevetée Fichet Bauche)



Classe A
EN 1300



Serrure à combinaison mécanique : Moneo S



Classe C
EN 1300



Serrure à combinaison électronique : Nectra



Classe B
EN 1300

OPTURA

Solution certifiée de protection contre le vol et le feu

Fruit de l'expertise de Fichet Bauche dans le domaine de la sécurité hauts risques, les portes-fortes Optura ont été conçues pour résister aux méthodes d'attaques les plus modernes.



Spécifications techniques

Dimensions Portes	V			VI	VII	VIII	IX	X / X CD	XI / XI CD
	Porte Seule	Porte avec trappon	Trappon seul						
Epaisseur châssis (mm)	240	240	240	240	240	320	320	420	420
Epaisseur défense (mm)	100	100	100	100	100	180	180	280	280
Largeur passage (mm)	910	910	500	895	895	895	895	912	912
Hauteur de passage (mm)	2030	2030	600	2167	2167	2172	2172	2177	2177
Hauteur extérieure (mm)	2167	2167	814	2167	2167	2172	2172	2177	2177
Largeur extérieure (mm)	1193	1193	774	1193	1200	1220	1220	1360	1460
Poids approximatif (kg)	885	945	295	1040	1080	1800	1850	2650	2730
Nombre de pènes	3 (5)	3 (5)	3 (5)	3	5	5	5	10	10
Dimensions des pènes (mm)	100x30	100x30	100x30	100x30	250x30	250x30	250x30	250x30	250x30
Nombre de délateurs	5	5	5	7	8	8	8	14	17

* CD : Protection supplémentaire contre les attaques à la carotteuse.

Nos serrures Fichet Bauche

Serrures certifiées Label A2P conformément à la norme européenne EN 1300 :

- + Serrure à clé MxB (brevetée Fichet Bauche)
- + Serrure à combinaison mécanique : Moneo.
- + Serrure à combinaison électronique : KelNet.



Points clés

PROTECTION

- + Protection contre l'effraction certifiée A2P classe V, selon la norme EN 1143-1.
- + Protection contre l'effraction certifiée ECB-S classe VI-XI, selon la norme EN 1143-1.
- + Protection contre le feu certifiée EI 120 (120 minutes), selon la norme EN 1634-1.

MODÈLES

- + V
- + V avec trappon
- + VI
- + VII
- + VIII
- + IX
- + X
- + X CD
- + XI
- + XI CD

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- + Très haute protection certifiée jusqu'à classe XI.
- + Grande variété de serrure adaptables.
- + Trappon de secours certifié en classe V.

Les garanties

Fichet Bauche®
Une marque **FICHET**



Les normes de sécurité : notre exigence



Nos produits sont soumis aux tests d'effractions et d'explosions les plus rigoureux par le laboratoire français du **CNPP**, suivant les normes européennes. Reconnue par les assureurs, cette certification **A2P** est délivrée par l'organisme de certification européen du CNPP membre de l'Association européenne **EFSG**. Pour garantir une sécurité optimale, nous avons également intégré un laboratoire Fichet Bauche au sein de notre usine, créant des conditions de test encore plus strictes que celles des normes en vigueur, afin de répondre aux exigences spécifiques des services d'État. Concernant la résistance feu, nos produits sont certifiés **ECB-S**, un label de qualité délivré par l'Institut allemand pour les coffres forts et armoires fortes ignifuges, synonyme de fiabilité et de robustesse. L'installation de nos produits est entièrement réalisée par nos techniciens experts, garantissant ainsi la conformité et la certification de chaque coffre-fort.



Fichet Bauche a également obtenu la certification A2P EN 1143-1 **T2** qui introduit des critères de tests plus rigoureux avec de nouveaux outils plus qualifiés, positionnant nos coffres forts et armoires fortes comme les plus performants du marché. Soumis à des tests par des laboratoires accrédités comme le CNPP, nos produits résistent à des scénarios d'attaques réalistes et violents, tels que perçages, découpes, levages, ou pressions.

L'excellence de nos serrures : notre signature



Depuis 200 ans, nous perpétons l'art de la serrurerie en développant et fabriquant des serrures de haute sécurité exclusives, toutes certifiées A2P suivant la norme européenne EN 1300. Cet engagement est l'une des forces de nos coffres-forts, assurant une sécurité maximale.

Nous investissons continuellement en recherche et développement pour améliorer les fonctionnalités, la résistance, et intégrer des technologies de pointe et de nouveaux matériaux dans nos serrures.

La fabrication française : notre savoir-faire



Nous avons choisi de conserver toutes les étapes de fabrication au sein de notre usine en France, maîtrisant ainsi toute la chaîne de valeur.

Cette démarche nous permet de garantir une qualité irréprochable à chaque étape de production :

- + **Sélection rigoureuse** des matières premières,
- + **Conception innovante** par une équipe de R&D intégrée,
- + **Circuits de production confidentiels** dissociant les coffres-forts et les serrures pour assurer une haute confidentialité,
- + **Tradition d'excellence** avec une expertise de maître serrurier inégalée,
- + **Service après-vente** de proximité et suivi technique pour accompagner chaque client avec confiance.

Depuis 200 ans, nous vous offrons la garantie de garder le contrôle sur ce qui vous est le plus cher.

LOGISTIQUE

POUR LES PRODUITS PHYSIQUES

- Le prix de vente ne comprend pas la livraison (prestation de base), l'installation, la mise en service et la formation, ces prestations étant réalisées en une seule intervention.
- La fixation des produits au sol implique des caractéristiques précises notamment de densité du béton, qui, si elles ne sont pas respectées donneront lieu à la réalisation de fixations non conformes (attentions : normes et assurance). En aucuns cas Fichet Group ne prend à sa charge ou ne réalise de mise à niveau du sol.
- Pour les produits nécessitant une alimentation électrique, cette dernière devra être opérationnelle lors de l'installation et de la mise en service afin que les techniciens puissent faire les tests de bon fonctionnement et la formation au produit.
- Pour les installations au travers d'un mur, les dimensions réservées à l'intégration du produit (travaux exécutés par le client ou son représentant) doivent être conformes au plan de baie réalisé par le Service Technique de Fichet Group et fourni par le commercial au client lors de la commande.
- Le cahier des charges, le mode d'exploitation et le plan d'implantation des produits sont définis avec le client au moment de la commande ou au minimum avant l'installation et seront appliqués en l'état.
- La configuration livrée est conforme à la configuration définie lors de la commande.
- Pour tous les équipements conçus sur mesure spécifiquement pour un client ou un marché, les plans d'implantation et de fabrication doivent être signés conjointement par le client et par le commercial lors de la commande.
- La prestation de suivi de chantier prévoit la présence d'un responsable de travaux Fichet Group à une réunion de chantier.
- Toute prestation supplémentaire non comprise dans le prix de vente du produit ou de l'installation, ou toute modification de configuration fera l'objet d'une facture complémentaire.



TRANSPORT DIRECT DEPUIS LE SITE DE PRODUCTION VERS LE CLIENT HORS PRIX DE VENTE

Il comprend :

- ✦ Livraison en pied de porte contre signature
- ✦ Possibilité de prendre rendez-vous ou non pour déterminer la date de livraison en direct avec le transporteur
- ✦ Pas d'escalier
- ✦ Roulage autorisé maximum 50 mètres

PRIX D'INSTALLATION SANS PORTAGE HORS PRIX DE VENTE

Il comprend :

- ✦ La livraison du produit via notre partenaire installateur au rez-de-chaussée (maximum 3 marches) ou via un ascenseur ayant la capacité
- ✦ Au delà de 3 marches ou sans ascenseur, se référer aux "portages et manutentions"
- ✦ La fixation du produit nécessitant une fixation obligatoire au regard de la certification
- ✦ La mise en service du produit
- ✦ La formation client (formation de niveau 1, ouverture et fermeture du coffre-fort, l'installateur ne doit pas intervenir dans la gestion des codes)
- ✦ Reprise et recyclage des déchets

PRIX D'INSTALLATION AVEC PORTAGE AU 1^{ER} ÉTAGE HORS PRIX DE VENTE

Il comprend toutes les prestations du "prix d'installation sans portage - hors prix de vente" ci-dessus, ainsi que :

- ✦ Une visite de repérage des conditions d'accès au site et de l'emplacement du produit
- ✦ Livraison et mise au premier étage du produit via notre partenaire installateur (maximum 23 marches/étage)
- ✦ Au delà de 23 marches et/ou d'un étage, se référer aux "portages et manutentions"
- ✦ Toute prestation supplémentaire identifiée au cours de la visite de repérage et non comprise dans le prix de l'installation avec portage au 1^{er} étage, fera l'objet d'un chiffrage complémentaire



LES FAMILLES DE PRODUITS COMPLEXES

Ces produits nécessiteront impérativement un descriptif de commande pour que la commande soit saisie :

- ✚ DFX
- ✚ MDP / DTM
- ✚ Colonne de service
- ✚ Portes (Elite, CityDoor)
- ✚ Panneaux
- ✚ Portes fortes modulaires (Optema, Optura et trappons)
- ✚ Compartiments bancaires
- ✚ Coffres à compartiment (GVX)
- ✚ Serrures électroniques KelNet

Les dossiers de commande de produits complexes ne seront pas pris en compte sans la fourniture d'un descriptif de commande complété joint.

Toute commande dites "en spéciale" fera l'objet d'une étude complémentaire.

Prix valable pour la France métropolitaine. Tarification pour la Corse et Dom-Tom sur devis.

Toute configuration non prévu pour ce tarif pourra faire l'objet d'une étude et devis après validation de faisabilité par le Bureau d'Etudes.

FICHET CONNECT LOCKS

GESTION INTELLIGENTE DE VOS COFFRES-FORTS À DISTANCE

Fichet Connect Locks est une solution SaaS innovante qui révolutionne la gestion de vos coffres-forts équipés de serrures électroniques KelNet. Cette plateforme intelligente et intuitive vous permet de gérer à distance les droits d'accès de vos utilisateurs sans contrainte ni déplacement sur site.

FONCTIONNALITÉS

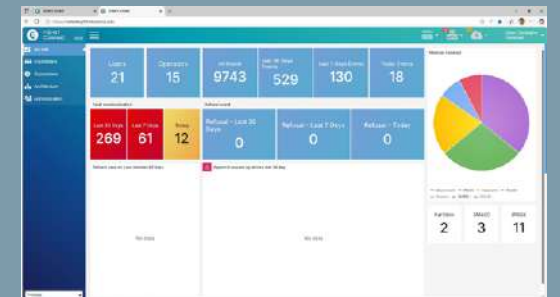
- Contrôle à distance et en temps réel des accès
- Gestion centralisée des droits utilisateurs
- Mise à jour instantanée des codes PIN
- Traçabilité complète avec journal détaillé des accès
- Interface intuitive et sécurisée

SÉCURITÉ RENFORCÉE

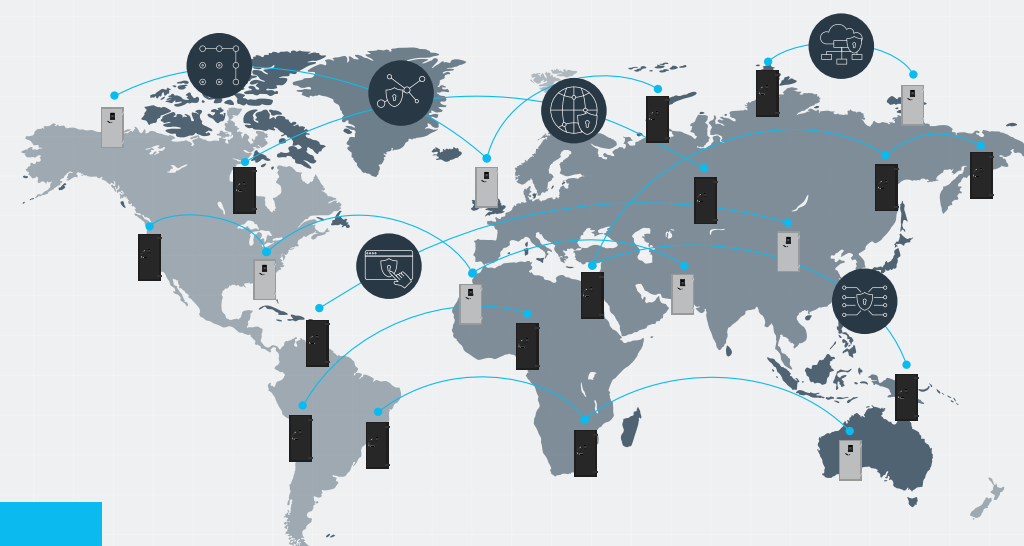
- Authentification forte certifiée EN1300 et EN17646
- Conformité aux standards bancaires et industriels
- Utilisation des dernières normes de sécurité web (TLS 1.3)
- Authentification via Active Directory (annuaire d'entreprise)

POINTS DIFFÉRENCIANTS

- Déploiement rapide sans intervention sur site
- Compatible avec les serrures KelNet
- Solution cloud sécurisée et évolutive
- Réduction des coûts de maintenance



Pour une démonstration sur mesure, prenez contact avec votre commercial attitré.



L'investissement
le plus rentable
pour votre sécurité
existante. Valorisez
immédiatement votre
parc de coffres-
forts sans aucun
remplacement
matériel.

CONTACTEZ NOUS



contact@fichetgroup.com



www.fichet-bauche.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

(ÉDITION DU 21/10/2025)

Article 1 : GENERALITES

Toute commande (ci-après « Commande(s) ») de fourniture de produit(s) (ci-après « Produit(s) ») et/ou prestation(s) de service(s) (ci-après « Service(s) ») passée par un client (ci-après le « Client ») professionnel (présupposé posséder l'expérience et les connaissances relatives aux Produits et Services) auprès d'une société Française du Groupe FICHET (ci-après « FICHET »), implique l'acceptation, sans aucune condition ni réserve, des présentes conditions générales de vente (ci-après « Conditions Générales de Vente » ou « CGV ») qui prévalent sur toutes conditions générales d'achats du Client. Pour toute Commande, il ne peut être dérogé à l'application des CGV que i) dans le cas d'une dérogation formelle et expresse validée via conditions particulières (ci-après « Conditions Particulières » ou « CP ») ou ii) dans le cadre d'un contrat spécifique négocié et signé entre le Client et FICHET. Pour être applicables, ces CP négociées entre FICHET et le Client doivent être conjointement signées et jointes aux CGV. Les CGV pourront être modifiées et mises à jour par FICHET à tout moment, étant précisé que les CGV applicables à la Commande sont celles en vigueur au moment de la passation de la Commande. Le terme Produit (incluant tout accessoire ou pièce détachée) désigne l'objet de la fourniture livrée par FICHET au Client et le terme Service désigne la prestation réalisée par FICHET au bénéfice du Client, tel que défini dans les définitions ci-après. Dans le cas où un logiciel ou service SaaS (software as a service) serait associé au Produit, le Client devra souscrire aux conditions générales de licence logiciel ou de service SaaS avant d'activer le logiciel ou d'accéder au service SaaS. Les pièces contractuelles applicables à la Commande, dans leur numéro d'ordre d'application suivant, sont : 1) toutes potentielles CP, 2) les CGV, 3) tout potentiel devis ou offre commerciale de FICHET, 4) toute potentielle annexe technico-commerciale jointe par FICHET, 5) tout potentiel bon de commande du Client accusé en réception et accepté par FICHET, l'ensemble de ces pièces contractuelles formant le contrat (ci-après « Contrat »). En tout état de cause, en cas d'absence d'une pièce contractuelle listée ci-dessus, le Client est présumé avoir tacitement accepté par défaut, sans aucune condition ni réserve, le devis ou l'offre commerciale de FICHET et ses CGV applicables, valant par défaut pour Contrat, dès le début d'exécution de la Commande par FICHET, à savoir dès la mise en livraison du Produit ou dès le démarrage du Service, toute autre disposition d'un potentiel bon de commande du Client serait alors considérée comme nulle et non avenue.

Le fait pour FICHET de ne pas exiger à un moment quelconque la stricte application d'une ou de plusieurs clause(s) du Contrat ne pourra jamais être interprété comme une renonciation par FICHET à s'en prévaloir pour l'avenir et encore moins pour une renonciation à l'application des CGV.

Définitions :

- « Produit(s) standard(s) » désigne le(s) Produit(s) fabriqué(s) par FICHET en série, disponible(s) immédiatement car déjà emballé(s) puisque n'étant pas fabriqué(s) sur mesure, notamment pas sur base de spécifications du Client ;
- « Produit(s) non standard(s) » désigne le(s) Produit(s) acheté(s) par FICHET auprès d'un fournisseur tiers et notamment externe au Groupe FICHET ;
- « Produit(s) sur mesure » désigne le(s) Produit(s) fabriqué(s) par FICHET sur base de spécifications du Client ou faisant l'objet d'un devis spécifique de fabrication émis par FICHET ;
- « Service(s) » désigne l'installation de(s) Produit(s) réalisée directement par FICHET et tout autre service technique réalisé par FICHET au bénéfice ;
- « Assistance technique » désigne l'assistance technique apportée par FICHET au Client pour l'installation et mise en service de(s) Produit(s) réalisées directement par le Client.

Article 2 : COMMANDE / MODIFICATION / ANNULATION

2.1. Passation de la commande

La Commande peut être transmise par le Client à FICHET par tout moyen, dont l'envoi d'un courriel à FICHET, l'appel à la plateforme téléphonique de FICHET, l'envoi direct à FICHET d'un bon de commande, l'envoi à FICHET d'un devis ou d'une offre commerciale de FICHET contresignée par le Client. La Commande ne devient définitive qu'après l'envoi de l'accusé de réception de Commande par FICHET permettant ainsi de considérer la vente comme parfaite, irrévocable et donc opposable. Le délai de validité, d'un devis ou d'une offre commerciale de FICHET, est limité à un (1) mois à compter de sa date d'établissement.

Le Service est réalisé par FICHET dans les conditions suivantes :

- toute demi-journée, ou journée, entamée de Service est forfaitairement facturable et due dans son intégralité ;
- toutes les demi-journées, ou journées, de Service sont réalisées de manière consécutive compte tenu des contraintes de mobilisation du personnel de FICHET au bénéfice du Client.

2.2. Modification de la Commande à la demande du Client

Les engagements de FICHET sont strictement limités au Produit et au Service prévus dans le Contrat. Toute modification de Commande doit, pour être prise en compte par FICHET, être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception mentionnant le numéro d'enregistrement de la Commande figurant sur son accusé de réception. Toute demande de modification d'un Produit ou d'un Service est considérée comme une annulation de la Commande initiale requérant l'émission d'une nouvelle Commande qui sera soumise aux mêmes conditions contractuelles que la Commande initiale. Toute modification des seules options d'un Produit donnera lieu à facturation intégrale des options initialement commandées et des nouvelles options choisies dans la nouvelle Commande.

2.3. Suspension de la Commande du fait du Client

Dans le cas d'une suspension prolongée de la Commande, mais sans son annulation expresse, du fait du Client, FICHET sera indemnisée par le Client de cette suspension dans les conditions suivantes : i) concernant le Produit commandé et non livré, au bout de 5 (cinq) semaines de suspension à compter de la date prévue de livraison, le Client indemnisera FICHET d'un montant de 2 % (deux pour cent), par semaine, du montant total hors taxes de la Commande, ii) concernant le Service commandé et non commencé, au bout de 2 (deux) semaines de suspension à compter de la date prévue de démarrage du Service, le Client indemnisera FICHET d'un montant de 5 % (cinq pour cent), par semaine, du montant total hors taxes de la Commande. Dans les cas prévus ci-avant, puisqu'il ne s'agit pas d'une annulation expresse de la Commande, l'article 2.4 suivant des présentes conditions générales de vente ne s'applique pas.

2.4. Annulation de la Commande à la demande du Client

Toute annulation totale ou partielle de la Commande doit, pour être prise en compte par FICHET, être notifiée par le Client par courrier recommandé avec accusé de réception mentionnant son numéro d'enregistrement de la Commande figurant sur son accusé de réception. L'annulation totale ou partielle de la Commande entraînera la facturation immédiate de l'ensemble des frais et coûts engagés par FICHET pour la totalité ou la partie de la Commande annulée, notamment les coûts relatifs au personnel mis à disposition, les frais de transport, les frais liés au Produit commandé et fabriqué, etc...

- du montant de Service et coûts engagés ;
- d'une refacturation des frais de transport à leur prix de revient majoré de 15 % (quinze pour cent) ;
- d'un dédommagement minimum de 50 % (cinquante pour cent) du montant de la Commande sans que ce montant ne puisse être inférieur au montant du Service et coûts engagés ;

Sera tacitement considéré comme une annulation de Commande par le Client le fait que le Client ne prenne pas possession de sa Commande passé le délai de 6 (six) mois après la notification par FICHET de la disponibilité de la Commande prête pour livraison.

2.5 En cas d'annulation, suspension, résolution et résiliation du Contrat ou de la Commande, pour une cause ou un motif qui ne serait pas imputable à FICHET, notamment pour une raison ou motif à la propre commande ou au propre contrat du Client avec son propre client final, alors FICHET sera réglée de l'ensemble de sa Commande, de ses factures, de ses livraisons et de ses travaux (incluant les Services) déjà réalisés ou provisionnés, et notamment des frais déjà engagés par FICHET avant la notification par LRAR de FICHET par le Client concernant le cas soulevé.

2.6 FICHET se réserve la possibilité de revoir le prix annoncé dans son devis ou son offre commerciale si, entre l'émission de cette dernière et/ou la confirmation de Commande et la livraison, les coûts des matières premières ou des composants subissent une augmentation supérieure à 5 % (cinq pour cent). En cas de désaccord sur cette majoration de prix, FICHET se réserve la possibilité d'annuler la Commande.

Article 3 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

3.1. FICHET conserve la propriété intellectuelle de ses documents techniques (tels que les études et projets), ceux-ci ne peuvent être communiqués à des tiers, ni exécutés, sans accord écrit de FICHET.

3.2. Ainsi le contenu du Contrat, de ses annexes (tels que plans d'implantations, synoptiques, calculs, ...) sont soumis notamment aux dispositions de l'article L. 111-1 du Code la Propriété Intellectuelle et ne peuvent être exploités sans l'accord formel de FICHET.

3.3. En aucun cas, le contenu, les plans détaillés et l'analyse préalable nécessaire à l'émission du devis ou de l'offre commerciale ne pourront être exploités par le Client avant toute validation écrite par FICHET.

3.4 S'agissant d'un Contrat de fourniture de Produit et de Service d'installation, il est bien évident que FICHET ne concède au Client aucun droit de propriété industrielle et intellectuelle sur son Produit et Service, le Client

n'acquérant que la propriété matérielle du Produit fourni par FICHET et incluant les notices techniques livrées avec le Produit.

3.5 De même, le Produit fourni par FICHET pouvant inclure ou embarquer des logiciels ou être associé à un service Saas, il est bien évident que FICHET ne concède au Client aucun droit de propriété industrielle et intellectuelle sur le logiciel ou service Saas, et le Client est soumis aux conditions de licence ou d'utilisation associées au logiciel ou service Saas qui sont présumées acceptées par principe par le Client.

Article 4 : PRIX / CONDITIONS DE PAIEMENT / REVISION DES PRIX

4.1. Prix du Produit et du Service

Tous les prix, qu'ils soient forfaitaires pour le Service ou unitaires pour le Produit, s'entendent, s'il n'en est pas autrement précisé, en euros hors taxes, toute taxe étant facturée et due en sus de ces prix, au taux en vigueur au moment de la passation de la Commande.

Les prix sont établis en euros, départ usine, sans emballage (EXW - Ex Works, selon incoterms 2020), les fournitures voyageant aux risques et périls du Client. Les frais d'emballage, de transport, d'assurance transport, de douane ou tous autres droits quels qu'ils soient et toutes les dépenses accessoires sont facturés en plus, au prix forfaitaire pour le Service ou unitaire pour le Produit, ces frais ou dépenses directs ou indirects étant à la charge du Client.

4.2. Prix du Service et de prestation supplémentaire

Dès lors que le prix, forfaitaire pour le Service, n'inclut pas de prestation annexe, le devis de la prestation supplémentaire est établi sur la base d'un horaire de travail légal, normal et continu effectué les jours ouvrés. Si du fait du Client, FICHET devait faire travailler son personnel les samedis, dimanches, jours fériés ou de nuit, la majoration des charges qui en résulterait pour FICHET serait à la charge du Client. Les prix ont été fixés en considération du fait que le Client mettra à la disposition de FICHET des facilités habituelles de chantier telles que locaux fermés, aire de stockage, moyens d'accès et de levage ainsi que la fourniture des fluides.

Toute potentielle prestation supplémentaire, dépassant les conditions initiales de Service stipulées dans la Commande, fera l'objet d'un devis spécifique proposé par FICHET et dont les conditions contractuelles applicables seront celles du Contrat.

4.3. Conditions de paiement et d'acompte

A partir d'un certain montant de Commande, FICHET se réserve de droit de demander un acompte au Client. Par principe, à moins qu'il n'en soit convenu autrement dans des CP négociées et signées entre le Client et FICHET, une Commande de :

i) Produit(s) de la gamme « sécurité électronique » (aussi appelés « ES ») ne requière pas acompte mais le règlement de la facture par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture ; ii) Produit(s) de la gamme « sécurité électronique » avec Service(s) de FICHET requière un acompte et l'application des conditions suivantes de règlement des factures :

- 50% d'acompte à la validation de la Commande et payable comptant par virement à réception de la facture d'acompte ;
- 45% à l'avancement sur situation et payable par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture d'avancement ;
- 5 % à la réception et payable par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

iii) Produit(s) standard(s) de la gamme coffres-forts et armoires fortes (aussi appelés « S&V »), sans adaptation ni sur mesure, requière un acompte et l'application des conditions suivantes de règlement des factures :

- 30% d'acompte à la validation de la Commande et payable comptant par virement à réception de la facture d'acompte ;
- 70% à la réception et payable par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

iv) Produits sur mesure ou avec adaptation, de la gamme coffres-forts et armoires fortes et portes fortes, requière un acompte et l'application des conditions suivantes de règlement des factures :

- 50% d'acompte à la validation de la Commande et payable comptant par virement à réception de la facture d'acompte ;
- 50% à la réception et payable par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

v) Produits sur mesure, de la gamme « menuiserie de sécurité » (aussi appelés « SD&P »), requière un acompte et l'application des conditions suivantes de règlement des factures :

- 50% d'acompte à la validation de la Commande et payable comptant par virement à réception de la facture d'acompte ;
- 45% à l'avancement sur situation et payable par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture d'avancement ;
- 5 % à la réception et payable par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

- vi) licence de logiciel (que ce soit avec ou sans le support et la maintenance) ou de service SaaS est payable selon les conditions de redevance telle que prévues dans l'annexe « Grille Tarifaire » jointe au contrat spécifique.

A défaut de paiement de toute somme dans les délais indiqués, des intérêts moratoires seront dus par le Client à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture demeurée impayée, de plein droit, au taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage. Le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er janvier de l'année en question ; pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1er juillet de l'année en question. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. A ces pénalités de retard s'ajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (quarante euros). FICHET se réservant la possibilité de demander une indemnisation complémentaire sur justification. En cas de retard de paiement de tout ou partie d'une facture, l'ensemble des créances de FICHET sur le Client deviendra immédiatement exigible de plein droit le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. FICHET n'est obligée de participer à un compte de prorata que si elle l'a expressément accepté par écrit.

4.4. Révision des prix / Imprévision

Les prix stipulés dans les devis et les offres commerciales de FICHET, et reportés dans le Contrat, sont établis dans les conditions économiques connues à la date de leur émission et valables jusqu'à la date ou pour la durée stipulée. Au-delà de la date ou de la durée stipulée, une actualisation tarifaire sera transmise par FICHET au Client pour application à la Commande.

Pour les Contrats avec reconduction, ou prolongation, ou prorogation, les prix stipulés, dans le Contrat signé à l'année N, sont révisables à l'année suivante N+1 par la transmission au Client d'une nouvelle grille tarifaire applicable pour l'année N+1.

En tout état de cause, FICHET et le Client se réservent expressément le droit d'appliquer les dispositions légales et réglementaires relatives à l'imprévision (dont économique, financière, commerciale, normative et technologique).

Article 5 : OBLIGATIONS DU CLIENT

5.1. Le Client s'engage à assurer la garde de tout Produit, ouvrage réalisé par le Service et du matériel afférent (fourniture, équipement ou autre matière) présent sur le chantier du Client dès lors que FICHET n'en assure plus la surveillance physique et immédiate. Le Client ayant la responsabilité de surveillance de son chantier, que ce soit durant le stockage du Produit ou entre son Service d'installation et la réception finale du Produit et Service ou du chantier du Client, le Client assume les risques et responsabilités liés à son obligation de garde.

5.2. Dans le cas où l'installation de Produit, réalisation du Service ou des ouvrages, sur le site du Client (notamment équipement de surveillance-véo, alarmes sonores sur la voie publique) nécessite l'obtention préalable d'autorisations administratives, le Client s'engage à effectuer toute démarche en ce sens auprès des autorités compétentes avant le démarrage des travaux et à en supporter le coût éventuel. Il est expressément convenu que les travaux ne pourront démarrer qu'après communication par le Client à FICHET de toute autorisation administrative nécessaire.

5.3. Le Client devra expressément respecter les conditions d'utilisation du Produit telles qu'elles figurent dans sa notice d'utilisation.

5.4. En ce qui concerne les automates bancaires, le Client mettra à la disposition de FICHET une prise de terre conforme aux normes en vigueur à l'emplacement des équipements centraux. Concernant les systèmes antivol, le Client devra veiller à ce que ceux-ci demeurent branchés en permanence. Le Client devra notamment veiller à tenir les étiquettes (TAG) éloignées des systèmes antivol pour éviter tout déclenchement intempestif de ces derniers. Les systèmes de détection et/ou de surveillance étant mis en œuvre pour une configuration de locaux, une exploitation, un environnement technique et humain bien précis au moment de leur mise en place par FICHET, le Client s'engage à prévenir FICHET de tout projet de modification ou de toute modification des structures décrites ci-dessus, faute de quoi FICHET ne saurait être tenue responsable des mauvais réglages ou mauvaises exploitations, donc des mauvais fonctionnements des équipements ou des installations. Toute intervention de FICHET pour

l'adaptation des installations aux modifications des structures sera à la charge du Client. La marque A2P et les organismes certificateurs rendent obligatoire la fixation des coffres-forts dont le poids est inférieur à mille (1.000) kilogrammes. FICHET dégage toute responsabilité sur la résistance des fixations utilisées si celles-ci n'ont pu être réalisées correctement de par la nature des lieux qui s'avèreraient non- conformes aux spécifications remises au Client par FICHET, ou de par le refus du Client. Il est notamment rappelé que les fixations doivent être réalisées sur un support plein en béton de résistance de deux cent cinquante (250) à trois cents (300) bars. La vérification des lieux incombe au Client. En toutes circonstances, le Client reste garant de la cohérence du système de protection de son installation.

Article 6 : LIVRAISON / TRANSPORT

6.1. Lieu de livraison

Le Produit est livré exclusivement à l'adresse indiquée dans le Contrat, départ usine (EXW - Ex Works, selon incoterms 2020), les fournitures voyageant aux risques et périls du Client car le transfert des risques s'effectue départ usine. Pour le coffre-fort ou armoire forte dont le poids dépasse cent (100) kilogrammes, la livraison s'entend au rez-de-chaussée et l'installation s'entend hors travaux de fixation et de maçonnerie, sous réserve des éventuelles stipulations figurant dans les conditions particulières spécifiées dans le Contrat. A défaut d'adresse indiquée dans la commande du Client ou en cas d'adresse non communiquée à la date de la mise à disposition du Produit à l'usine, ceux-ci sont stockés dans les locaux de FICHET aux frais et aux risques du Client. Alors FICHET se réserve la possibilité d'émettre une première facture (hors frais d'installation) pour le Produit à la date de livraison initiale, et une deuxième facture concernant les frais de stockage à la date de livraison réelle. Si l'adresse indiquée dans la commande du Client est une adresse de livraison temporaire, le Produit est livré à ladite adresse, les frais afférents au transfert du Produit à une adresse définitive seront facturés au Client. Le stockage du Produit sur la plateforme de livraison du transporteur en attente d'une livraison chez le Client est effectué aux frais et aux risques du Client.

6.2. Délai de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans aucune garantie. Ils ne peuvent donner en aucun cas prétexte à des indemnités pour retard de livraison. Sauf stipulations contraires dans le Contrat, les délais de livraison commenceront à courir à compter de la signature du Contrat par le Client. Dans l'hypothèse où FICHET accepterait expressément le principe de pénalités de retard au titre d'un marché, celles-ci seront en tout état de cause plafonnées à 5 % (cinq pour cent) du montant du Contrat et constitueront une indemnisation forfaitaire et libératoire de tous préjudices liés au retard d'exécution. FICHET est en droit de suspendre l'exécution des travaux en cas de retard de paiement du Client. FICHET se réserve le droit de surseoir à la livraison si les renseignements, documents ou prestations dont la fourniture incombe au Client ne sont pas fournis en temps voulu, ou en cas de modification de la Commande Définitive par le Client conformément à l'article 2.2 des présentes conditions générales de vente.

6.3. Report de livraison

En complément de l'article 2.3 des présentes conditions générales de vente concernant la suspension de la Commande Définitive, en cas report de la date de livraison initialement prévue du fait ou à la demande du Client, les frais de manutention, d'entreposage et de transport supplémentaires seront à la charge du Client et feront l'objet d'une facturation complémentaire. Au-delà de deux (2) mois de retard de livraison initialement prévue du fait ou à la demande du Client, FICHET mettra le Client en demeure d'accepter la livraison du Produit ou de démarrer les travaux prévus sur chantier, si la livraison du Produit ou du démarrage des travaux est refusée par le Client, FICHET aura la faculté d'annuler le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, et pourra solliciter du Client le paiement des frais et coûts visés à l'article 2.4 des présentes conditions générales de vente concernant l'annulation de la Commande Définitive.

6.4. Dans les limites acceptées par la loi, les frais relatifs aux services de gardiennage, ronde ou autre, antérieurs et postérieurs à l'installation du Produit, ne seront en aucun cas facturés à FICHET, même si ceux-ci sont motivés par un retard de livraison ou un dysfonctionnement du Produit. Le Client ayant la garde du système, il doit, lorsqu'il constate que celui-ci ne fonctionne pas, prendre toute disposition utile pour protéger ses biens et aviser immédiatement FICHET.

6.5. Non-réexportation

En complément de son respect des législations et sanctions françaises ainsi qu'euro péennes en matière d'exportation, le Client s'engage à ne pas exporter (hors du territoire prévu pour la livraison) le(s) Produit(s) sans accord express et préalable de FICHET. En cas de violation des obligations précitées, le Client supporterait l'entière responsabilité et l'indemnisation des conséquences qui en résulteraient.

Article 7 : RECEPTION DU PRODUIT / CONFORMITE

A compter de la livraison du Produit et de la réalisation du Service, le Client a 2 (deux) jours ouvrés pour effectuer son propre contrôle de conformité et remonter à FICHET toute potentielle réserve. Sans réserve à l'issue de ce délai le Produit est réputé conforme et le Service parfaitement achevé. Toute réserve du Client doit être adressée par écrit opposable à FICHET avec justification de la réalité de l'anomalie ou d'un vice constaté, FICHET se réservant le droit de procéder à ses propres constatations.

Article 8 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

8.1. Le Produit vendu demeure la propriété exclusive de FICHET jusqu'au paiement intégral de la Commande, le paiement étant réputé intégral qu'à l'encaissement effectif de l'ensemble des factures afférentes à la Commande ainsi que de leurs intérêts et frais éventuellement dus.

8.2. A défaut de paiement par le Client à l'échéance convenue, et quinze jours après la notification d'une mise en demeure (par lettre recommandée avec accusé réception) demeurée infructueuse, le Contrat pourra être résolu de plein droit par FICHET.

8.3. Le Client s'interdit, avant le paiement intégral de la Commande, de revendre ou de donner en gage le Produit sauf accord préalable écrit de FICHET.

8.4. En cas de revendication ou de résolution, les frais de démontage et réfection seront à la charge du Client.

8.5. Le Client répond des pertes, détériorations et dépréciations qui pourraient survenir au Produit vendu, pour quelque cause que ce soit, avant le paiement intégral de la Commande. En conséquence, le Client s'engage à prendre auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable une police couvrant les risques ci-dessus.

8.6. Cette clause est opposable à tout tiers ainsi qu'en cas de redressement ou de liquidation judiciaire du Client.

Article 9: GARANTIE

9.1. Garantie du Produit

En plus des garanties légales, le Produit bénéficie d'une garantie contractuelle de douze (12) mois à compter de sa livraison ou de son Service d'installation réalisé par FICHET. Cette garantie contractuelle se limite à la remise en état par FICHET (pièces, main-d'œuvre et déplacements) du Produit (à l'exclusion des pièces considérées comme consommables et des petites fournitures telles les vis, ampoules électriques, tubes néon, etc ...) et la reprise du Service. La garantie contractuelle n'est acquise qu'à la condition que le Produit ait été utilisé raisonnablement par le Client et conformément aux prescriptions de FICHET, notamment en respect des notices d'utilisation et de maintenance. La garantie contractuelle s'entend retour usine, remplacement des seules pièces seules défectueuses, les frais de transport aller étant à la charge du Client, et les frais de transport retour à la charge de FICHET. En ce qui concerne les automates bancaires (hors logiciels), la durée de cette garantie est limitée à six (6) mois. La garantie est strictement limitée au Produit stipulé dans le Contrat et reconnus défectueux par les services techniques de FICHET et exclus par conséquent la réparation de tous autres dommages directs ou indirects, consécutif ou non consécutif, liés à l'utilisation et aux performances du Produit en cas de faute du Client. FICHET ne pourra être l'objet d'aucune demande de dommages-intérêts ou d'indemnisation de préjudice sous quelque forme au-delà de la garantie légale et contractuelle. La réparation, la modification ou le remplacement d'éléments du Produit pendant la période de garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Pour rappel, à l'issue de la période de garantie contractuelle, le Produit vendu peut être couvert par un contrat spécifique de maintenance préventive et curative à souscrire auprès de FICHET.

9.2. Garantie des logiciels

En cas de fourniture du Produit incluant un logiciel dont FICHET n'est pas propriétaire, la garantie contractuelle accordée par FICHET est limitée à celle accordée par son propre fournisseur de logiciel. En cas de fourniture du Produit incluant un logiciel dont FICHET est propriétaire, la garantie contractuelle de FICHET sur le logiciel est stipulée dans les conditions de licence du logiciel.

9.3. Limites de garantie

La garantie ne peut être invoquée par le Client pour obtenir l'échange ou la réparation des pièces défectueuses par suite d'utilisation anormale, d'absence de maintenance ou d'entretien, d'accident ou de négligence, comme en cas d'alimentation électrique défectueuse, d'erreur de manipulation du Produit, de conditions d'environnement non conformes ou toute autre cause ne provenant pas du fait de FICHET. FICHET est déchargé de toute obligation relative à la garantie contractuelle si des modifications sont apportées au Produit sans son consentement écrit préalable.

Article 10 : DISPONIBILITE DES PIECES DETACHEES

Sauf stipulations particulières précisées dans le Contrat, les pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit vendu seront disponibles pendant 3 (trois) ans à compter de la date de livraison du Produit. Pour le Produit de type radars, détecteurs, caméras, serrures, coffres forts non certifiés, pour lesquels des pièces détachées ne sont pas disponibles, il sera proposé un remplacement du Produit. Les pièces détachées et les remplacements de Produit s'entendent à fonctionnalités équivalentes.

Article 11 : RESPONSABILITES ET PENALITES CONTRACTUELLES

Il est précisé que le Produit vendu par FICHET est seulement destiné à réduire les risques d'intrusion et/ou de vol. De ce fait, les obligations de FICHET sont des obligations de moyen et non de résultat. En dérogation expresse à toute disposition contraire dans le bon de commande, contrat ou les conditions générales d'achat du Client, qui serait considérée comme nulle et non avenue, et en respect des principes juridiques excluant toute responsabilité contractuelle pour un dommage à caractère indirect, les responsabilités contractuelles de FICHET envers le Client sont limitées aux seuls dommages à caractère direct et matériel résultant d'une faute dûment prouvée et

exclusivement imputable à FICHET. Les responsabilités contractuelles de FICHET sont donc expressément exclues en ce qui concerne les dommages à caractère indirect et non consécutif ainsi que immatériel tels que la perte d'exploitation, la perte de production, le manque à gagner, la perte de profit, la perte de contrat, la perte d'image, la perte de chance, et tout préjudice à caractère financier ou commercial dont tous prétendus surcoûts de travaux, de chantier, d'immobilisation de personnel ou d'équipements du Client, ainsi que tout autre dommage relatif à des pertes financières. En toute hypothèse, les responsabilités contractuelles globales et cumulées de FICHET, à l'exception des dommages corporels, du dol ou de la faute lourde, ne sauraient excéder 100 % (cent pour cent) du montant HT de la Commande concernée. Le Client se porte fort de ses assureurs concernant le respect des limites et exclusions de responsabilités contractuelles de FICHET ci-dessus exposées ainsi que des montants et limites de garanties assurantielles de FICHET stipulées dans ses attestations d'assurances transmises au Client à sa demande.

En dérogation expresse à toute disposition contraire dans le bon de commande, contrat ou les conditions générales d'achat du Client, qui serait considérée comme nulle et non avenue, toutes potentielles pénalités ou retenues contractuelles, de toute nature et potentiellement applicables à FICHET, sont forfaitaires donc libératoires, et leur montant total cumulé est limité à 5 % (cinq pour cent) du montant HT de la Commande concernée. Les pénalités et retenues contractuelles étant libératoires, leur application n'impacte d'aucune manière l'exécution du Contrat et sa poursuite. Toute intervention d'un tiers dans l'exécution de la Commande, qui ne serait pas expressément et directement mandaté par FICHET, quel qu'en soit le motif et notamment si ce tiers est mandaté par le Client, reste aux frais, risques et périls du Client puisque FICHET n'a aucune relation contractuelle directe, ni contrôle direct, ni responsabilité directe avec le tiers.

Article 12 : FORCE MAJEURE

12.1. FICHET ne pourra être tenue pour responsable d'un quelconque retard ou manquement contractuel en cas d'effet direct ou indirect d'un événement relevant de la force majeure tel que reconnu par la législation, la jurisprudence et les actes administratifs ou réglementaires applicables à la date de l'événement invoqué. De même, les événement suivants sont expressément reconnus comme relevant du même régime de la force majeure : survenance d'un cataclysme naturel, tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, conflit, épidémie et pandémie (dont confinement sanitaire), guerre, attentats, actes de terrorisme, lock-out, grève totale ou partielle chez FICHET ou chez ses fournisseurs - prestataires - sous-traitants - transporteurs et dans les services publics, les injonctions des pouvoirs publics (interdiction d'importer ou d'exporter dont embargo), les accidents d'exploitation, bris de machines, explosion, pénurie, crise de matières premières et/ou des composants etc....

12.2. FICHET informera le Client, sans délai, de la survenance d'un événement relevant du régime de la force majeure qui affecterait l'exécution du Contrat. Les obligations contractuelles de FICHET seraient alors suspendues pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la survenance de l'événement. Pendant cette période, FICHET et le Client se concerteront pour examiner envisager les mesures d'atténuation des effets de cet événement. Si à la fin de cette période FICHET est toujours dans l'impossibilité d'exécuter l'une de ses obligations contractuelles, le Contrat pourra être résilié, sans préavis, de plein droit sans faute ni responsabilité imputable au demandeur. La résiliation du Contrat prendra effet au jour de la notification de la résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 13 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

13.1. FICHET déclare que les informations personnelles fournies par le Client lors de la passation de commande font l'objet d'un traitement informatique dans un fichier, conformément à sa politique de confidentialité accessible sur son site Internet en respect des dispositions du règlement 2016/679 du Parlement Européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, entré en vigueur le 25 mai 2018 ci-après désigné « RGPD » et abrogeant la Directive 95/46/EC ci-après désignée « Loi sur la Protection des Données Personnelles ». FICHET déclare également se conformer aux dispositions de la LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

13.2. Des données d'identification du Client (entreprise, nom, prénom, rue, numéro de rue, code postal, lieu) sont collectées lors de la commande, à des fins de traitement des commandes et gestion des clients, sur la base de l'exécution contractuelle. Ces données sont conservées par FICHET le temps du traitement de la commande et du suivi client en base active, puis archivées pendant 5 (cinq) ans à compter de la fin du contrat, soit le délai de prescription de droit commun.

13.3. FICHET s'engage à prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel du Client et notamment à empêcher qu'elles ne soient endommagées, effacées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Seules les personnes habilitées peuvent accéder aux données. FICHET améliore sans cesse ses procédures de sécurité au fur et à mesure de l'évolution des technologies afin de maintenir un niveau de protection maximum. Le personnel de FICHET et celui de ses sous-traitants ayant accès aux données personnelles sont soumis contractuellement à une obligation de confidentialité. Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un intérêt légitime à les connaître. Par ailleurs, en cas d'incident de sécurité affectant les Données à caractère personnel du Client (destruction, perte, altération ou divulgation), FICHET assure l'obligation de notification des violations de Données à caractère personnel, notamment auprès de la CNIL.

13.4. Les données à caractère personnel du Client sont susceptibles d'être transmises à des tiers, dont notamment les prestataires et les sous-traitants de FICHET en charge de la livraison et installation du Produit, qui sont tenus par une stricte obligation de confidentialité.

13.5. Le Client dispose à tout moment de la faculté d'exercer les droits prévus par la réglementation en vigueur applicable en matière de données à caractère personnel, sous réserve d'en remplir les conditions et selon le fondement du traitement des données concernées, à l'adresse dpo.fichetgroup@dposystem.fr. Les modalités d'exercice de ces droits sont prévues dans la politique de confidentialité de FICHET, accessible sur son site Internet.

Article 14 : RESILIATION

En cas de manquement d'une des parties aux obligations des présentes, non réparé dans le délai fixé dans la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le manquement en cause, l'autre partie pourra résilier le Contrat de plein droit, sans préjudice de tous dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Article 15 : DIVERS

15.1. FICHET pourra faire état du nom du Client à titre de référence commerciale, sauf demande contraire écrite du Client.

15.2. Le Contrat n'est ni cessible, ni transmissible par le Client à quelque tiers que ce soit.

15.3. Si l'une quelconque des stipulations du Contrat est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations du Contrat ou des présentes conditions générales de vente.

15.4. Pour l'application du Contrat, le Client et FICHET élisent respectivement domicile au lieu de leur siège social.

Article 16 : LOI APPLICABLE / TRIBUNAL COMPETENT

Le Contrat est régi par le droit français. Tout litige et/ou toute difficulté relevant de sa conclusion, de son interprétation, de son exécution ou de sa cessation, ainsi que du règlement de facture liée au Contrat, y compris en cas de référé, de pluralité de défendeurs et/ou d'appel en garantie, relèvera de la compétence des tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Versailles, dont le Tribunal des Activités Economiques de Versailles.

Article 17 : COMMUNICATION ET SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le Client accepte, conformément à l'article 1367 du Code civil, la signature numérique du Contrat, par l'intermédiaire d'un prestataire (tel que DocuSign) assurant la sécurité et l'intégrité des copies numériques du Contrat dans les conditions prévues notamment par les articles 1366 et 1367 du Code Civil, le décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 et le Règlement UE n°910/2014 du 23 juillet 2014. Le Client accepte la preuve apportée par ce procédé de signature numérique, quant à l'identité des signataires et l'intégrité du Contrat, renonce irrévocablement à contester la validité et le contenu du Contrat pour tout motif lié à l'utilisation de ce procédé de signature numérique, et reconnaît que FICHET ne saurait en aucun cas être tenue responsable en cas de défaillance de sécurité ou de perte de données par le Client dans le cadre de son utilisation de ce procédé de signature numérique.

 **Fichet Bauche[®]**

Une marque  **FICHET**

www.fichet-bauche.com